



Dakar, le 4 Février 2002

PRG/011
RAF/00/G44/A1/G/99

Monsieur le Coordonnateur,

Objet : Comité Local d'Examen des Programmes/Projets
Examen du projet "Conservation in situ du bétail ruminant endémique
en Afrique de l'Ouest"

J'ai le plaisir de vous informer qu'une réunion du Comité Local d'Examen du projet susmentionné se tiendra le Mercredi 13 février 2002 à 10H00 dans la salle de Conférence du PNUD au 3^{ème} étage de l'Immeuble Fayçal (19, rue Parchappe).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de ma considération distinguée.

Ahmed Rhazaoui
Représentant Résident

Monsieur Ousmane Ka
Coordonnateur National
Programme Pauvreté

DAKAR

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DOCUMENT DE PROJET

TITRE DU PROJET: Projet régional de conservation *in situ* du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest

NUMERO DU PROJET:

PAYS: Gambie, Guinée, Mali et Sénégal

PAYS CHEF DE FILE: *Senegal*

DUREE DU PROJET: 12 mois

DATE DE DEMARRAGE DU PROJET: 1 Mars 2002

DATE DE FIN DU PROJET: 28 Fevrier 2003

SECTEUR ACC/PNUD:

AGENCE D'EXECUTION: UNOPS *directeur de l'élevage SÉNÉGAL*

CONTRIBUTION(S) NATIONALE(S): en nature

PNUD & CO-FINANCEMENT

PNUD-FEM: USD 470,000

- Autre: USD 95,000

Pays: USD 34,500

Total: USD 599.500

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les populations ouest-africaines de bétail ruminant endémique constitue un « patrimoine génétique précieux » d'une grande diversité, qui se trouve exposé à des menaces croissantes de dilution génétique et d'extinction. Le projet principal lèvera les obstacles qui s'opposent à la conservation *in situ* de ces races d'une importance critique présentant des traits génétiques et des caractéristiques d'habitat uniques et complexes. Parmi les mesures mises en œuvre figureront des initiatives de gestion des ressources naturelles à base communautaire et des programmes incitatifs pour encourager les agriculteurs et les éleveurs à conserver des individus de races pures endémiques dans leur cheptel. Le projet identifiera les habitats, accroîtra la sensibilisation d'une importance critique et développera les relations avec le secteur privé pour apporter des encouragements économiques appropriés au niveau des communautés en faveur de la conservation du bétail endémique et de ses habitat.. On se reportera à l'annexe 1 pour le texte complet du document de conception du projet approuvé.

Pour	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement Gambie			
Gouvernement Guinea			
Gouvernement Mali			
Gouvernement Senegal			
PNUD - Senegal			

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

DEMANDE DE SUBVENTION DU PDF BLOC B¹

- Titre du projet :** Projet régional de conservation *in situ* du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest
- Agent d'exécution du FEM :** Programme des Nations Unies pour le développement
- Pays participants :** Gambie, Guinée, Mali et Sénégal
- Domaine thématique du FEM :** Biodiversité
- Programme d'opérations :** Agrobiodiversité (PO 13) et rapports avec le thème transversal de la dégradation des terres
- Organismes d'exécution :** Gambie (Département des services d'élevage)
Guinée (Direction nationale de l'élevage)
Mali (Direction nationale de la conservation de la nature)
Sénégal (Direction de l'élevage)
- Coût estimé du projet principal :** **40 million de dollars EU**
Contribution du FEM : 12-16 millions de dollars EU
Cofinancement de la BafD : 19-23 millions de dollars EU
Cofinancement d'autres sources : 5 millions de dollars EU
- Coût total du projet du PDF-B :** **599 500 dollars EU**
Contribution du FEM 470 000 dollars EU
Contribution des pays 34 500 dollars EU
Cofinancement de la BafD 55 000 dollars EU
Cofinancement de la GTZ 5 000 dollars EU
Cofinancement de l'ITC 5 000 dollars EU
Cofinancement de l'ILRI 30 000 dollars EU
- Subvention du PDF-A sollicitée :** Oui (25 000 dollars EU)
- Durée du projet du PDF-B :** 12 mois
- Durée estimée du projet principal :** 12 ans

Brève description du projet principal

Les populations ouest-africaines de bétail ruminant endémique constitue un « patrimoine génétique précieux » d'une grande diversité, qui se trouve exposé à des menaces croissantes de dilution génétique et d'extinction. Le projet principal lèvera les obstacles qui s'opposent à la conservation *in situ* de ces races d'une importance critique présentant des traits génétiques et des caractéristiques d'habitat uniques et complexes. Parmi les mesures mises en œuvre figureront des initiatives de gestion des ressources naturelles à base communautaire et des programmes incitatifs pour encourager les agriculteurs et les éleveurs à conserver des individus de races pures endémiques

¹ Le document de conception a été approuvé pour l'inscription de ce projet sur la liste des projets le 14 mai 2001. Voir le texte complet du document de conception à l'annexe 1.

dans leur cheptel. Le projet identifiera les habitats, accroîtra la sensibilisation d'une importance critique et développera les relations avec le secteur privé pour apporter des encouragements économiques appropriés au niveau des communautés en faveur de la conservation du bétail endémique et de ses habitat.. On se reportera à l'annexe 1 pour le texte complet du document de conception du projet approuvé.

APPROBATION DES PAYS : (voir l'annexe 2)

Gambie : 27 mars 2001

Guinée : 28 mars 2001

Mali : 12 avril 2001

Sénégal : 6 avril 2001

SIGLES ET ACRONYMES

CILSS	Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRDES	Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide
CNRA	Centres nationaux de recherche agricole
CORAF	Conseil Ouest et Centre-Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
ILRI	International Livestock Research Institute
ITC	International Trypanotolerant Centre
SNPA-DB	Stratégies nationales et plans d'action en matière de diversité biologique
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Termes de référence du projet du PDF-B

Le principal objectif du projet du PDF-B est de préparer une fiche de projet principal et de la soumettre au Conseil du FEM. En outre, il est également attendu les résultats suivants du processus de mise en œuvre du projet du PDF-B : sensibilisation accrue aux avantages à long terme de la conservation du patrimoine génétique et de l'habitat des animaux en Afrique de l'Ouest; renforcement préliminaire des capacités en matière de conservation *in situ* du bétail ruminant endémique et de la gestion des ressources naturelles à base communautaire; et établissement d'un consensus participatif concernant les objectifs et la conception du projet.

Description des activités envisagées au titre du projet du PDF-B par composante

Le projet du PDF-B s'articulera en trois grandes composantes comprenant chacune un ensemble d'activités aux niveaux national et régional :

- i) Études, enquêtes et sélection participative de sites/communautés pilotes appropriés sur la base de paramètres précédemment définis et du choix des espèces « porte-étendard » (voir l'annexe 1);
- ii) Élaboration de la fiche et du descriptif du projet (objectifs, cadre logique, phases, repères, programmes de travail, annexes obligatoires telles que l'analyse des surcoûts, etc.);
- iii) Mise en œuvre d'un processus participatif pour définir la nature des activités à entreprendre dans le cadre du projet principal, les modalités d'implication des divers groupes d'acteurs et les arrangements institutionnels requis.

Produits escomptés du projet du PDF-B

Les produits escomptés des activités du projet du PDF-B comprennent les produits suivants :

- La définition des problèmes environnementaux globaux (ressources naturelles, ressources génétiques animale) visés par le projet et leur articulation par rapport aux défis et aux enjeux qui se posent dans chacun des pays participants et au niveau régional;
- La sélection définitive des sites d'intervention et des communautés, et la définition des activités à entreprendre au niveau de chaque site sur une base consensuelle; il sera tenu compte dans la sélection des sites à envisager initialement (environ cinq par pays) de la diversité des situations se présentant sur le terrain; les comités de pilotage nationaux effectueront ensuite un choix de trois sites parmi les sites proposés et identifieront les espèces « porte-étendard »;
- L'appropriation au niveau local et l'acceptation du processus par les communautés locales, les organisations communautaires et les chefs traditionnels au niveau des sites sélectionnés, après des consultations intensives visant à assurer une bonne compréhension des relations qui existent entre la gestion et la protection des ressources naturelles et la conservation du patrimoine génétique animal;
- La délimitation des domaines de compétence et de responsabilité des différentes groupes d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, et la définition des modalités de mise en œuvre du projet, comprenant notamment la création d'entités de pilotage et de mécanismes appropriés pour un suivi-évaluation participatif;
- L'examen du cadre législatif régissant la gestion des ressources génétiques animales et la définition de directives visant à promouvoir la convergence des politiques et stratégies nationales relatives à la gestion du bétail endémique dans la sous-région;

- L'élaboration d'une proposition de projet indiquant le cadre d'intervention intéressant le FEM et les partenaires nationaux, régionaux et internationaux

Activités du PDF-B

Au cours du projet du PDF-B, diverses investigations seront entreprises à trois niveaux distincts :

a) Niveau des sites

- i) Inventaire des ressources génétiques animales (recensement du bétail endémique sur la base des statistiques disponibles, caractérisation phénotypique, caractérisation génétique intégrant les taux de diversité et de croisement);
- ii) Inventaire des écosystèmes (occupation du sol, état des pâturages, des ressources hydrologiques, de la faune sauvage, etc.); ce diagnostic devra se faire principalement sur la base de l'exploitation des données disponibles et d'enquêtes participatives;
- iii) Analyse du fonctionnement de la filière de l'élevage (identification des activités de production, évaluation de leur importance dans les économies locales, typologie des systèmes d'élevage, prise en compte de la problématique du genre dans le développement local et la gestion de l'environnement); cette activité sera conduite sur l'un des sites dont les caractéristiques peuvent être extrapolées à l'ensemble (sauf s'il est nécessaire de choisir plusieurs sites pour refléter la diversité locale).
- iv) Vastes consultations des communautés locales pastorales et agro-pastorales au niveau de tous les sites sélectionnés (chefs coutumiers, groupes d'utilisateurs, utilisateurs temporaires et permanents des parcours des environs, négociants locaux, organisations communautaires) pour discuter des objectifs et méthodes du projet, affiner la conception (y inclus les activités, produits et indicateurs) et débattre des arrangements de mise en œuvre et des contributions/responsabilités de niveau local dans le cadre du projet, pour aboutir à l'élaboration du Plan d'implication du public pour le projet.

b) Niveaux national et sous-régional

- i) Évaluation exhaustive des activités de base et identification des mécanismes d'articulation avec le projet de conservation *in situ* du bétail ruminant endémique;
- ii) Analyse du fonctionnement de la filière de commercialisation du bétail ruminant endémique (races et espèces choisies dans le cadre du projet du PDF-B) et définition d'éléments de stratégie pour une promotion de cette filière avec une implication plus soutenue des opérateurs du secteur privé;
- iii) Vastes consultations avec les ONG locales et nationales (telles que les associations d'éleveurs et de pasteurs) pour forger un consensus sur les objectifs, la conception et les méthodes du projet et pour discuter des arrangements de mise en œuvre et des contributions/responsabilités de niveau local dans le cadre du projet;
- iv) Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des institutions/organisations publiques et privées (inventaire des institutions et organisations concernées, évaluation de leurs capacités de fonctionnement et de leurs impacts, esquisse de stratégies de renforcement de ces institutions et organisations);
- v) Analyse des politiques et du cadre juridique régissant la gestion des ressources génétiques animales et définition de lignes directrices susceptibles de favoriser une convergence des politiques et des stratégies nationales de gestion du bétail ruminant endémique;
- vi) Identification des activités à entreprendre dans le cadre du projet principal, évaluation de leur coût et de leurs modalités de financement, établissement définitif des arrangements de mise en œuvre et formulation définitive du plan de suivi-évaluation ;

- vii) Consultations avec la BafD et coordination des activités de conception; consultations avec les autres donateurs et identification d'arrangements concrets de cofinancement.

JUSTIFICATION DE LA SUBVENTION DE PRÉPARATION DU FEM

Le concours du FEM dans le cadre de la stratégie générale de cofinancement permettra de procéder à des investigations et à des dialogues dans les quatre pays participant au projet. Ces ressources financières sont nécessaires pour lancer et appuyer un processus de réflexion concerté sur les enjeux et les perspectives de la conservation *in situ* du bétail endémique, ainsi que pour coordonner l'élaboration de propositions nationales qui serviront de base à la préparation de la fiche et du descriptif de projet.

APPUI POUR LE PROJET DU PDF-B AU NIVEAU DES PAYS

Le projet, de par son orientation, s'inscrit dans la ligne des objectifs visés par les politiques environnementales des quatre pays et notamment des stratégies et plans d'action pour la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique. Il est également cohérent avec les stratégies de lutte contre la pauvreté qui constituent aujourd'hui la base des politiques de développement de ces pays.

L'appui politique des quatre pays en faveur du projet s'est déjà clairement manifesté durant la phase de formulation financée par la subvention du PDF-A, par leur volonté de contribuer au financement des activités en mobilisant l'expertise nationale, en mettant des locaux à disposition pour les réunions, en fournissant des moyens de transport pour les visites sur le terrain et en aidant à l'organisation des réunions régionales et nationales. Ce niveau élevé d'appui et d'appropriation des pays se maintiendra selon toute probabilité au cours des activités du PDF-B.

COMPOSANTES À FINANCER

BUDGET DU PROJET DU PDF-B

PRODUITS ET ACTIVITÉS	FEM	GOUV.	BAFD	ITC	GTZ	ILRI	TOTAL
ÉTUDES ET INVESTIGATIONS :							
<input type="checkbox"/> NIVEAU REGIONAL	60 400			5 000	5 000	30 000	100 400
<input type="checkbox"/> NIVEAU NATIONAL	43 800						43 800
<input type="checkbox"/> NIVEAU LOCAL	66 400						66 400
ÉLABORATION DE LA FICHE ET DU DESCRIPTIF DE PROJET							
<input type="checkbox"/> FAISABILITÉ BafD			50 000				50 000
<input type="checkbox"/> FICHE DE PROJET ET DESCRIPTIF	23 900						23 900
<input type="checkbox"/> COORD. DU PROJET	127 500						127 500
PLANIFICATION PARTICIPATIVE ET SENSIBILISATION							
<input type="checkbox"/> NIVEAU REGIONAL	60 000						60 000
<input type="checkbox"/> NIVEAU NATIONAL	54 000	29 250					83 250
<input type="checkbox"/> NIVEAU LOCAL	18 000	5 250					23 250
<input type="checkbox"/> DONATEURS	16 000		5 000				21 000
TOTAL	470 000	34 500	55 000	5 000	5 000	30 000	599 500

appuyer
activités
locales

a) Apports des partenaires

La contribution des pays, évaluée à 34 500 dollars EU, couvre la mobilisation de l'expertise nationale (8 cadres employés à mi-temps pendant 12 mois) et la fourniture de locaux et de moyens de transport pour la supervision des activités décentralisées. Les contributions de l'ILRI et de l'ITC seront en nature et couvriront les salaires des experts techniques résidents pour les études. La GTZ octroiera les fonds nécessaires pour engager un consultant international. La contribution de la BAfD couvrira les frais d'une table ronde des donateurs à la fin du projet du PDF-B ainsi que des études de faisabilité complémentaires relatives à la portion du projet de la BAfD.

b) Subvention demandée au FEM

La subvention de préparation demandée au FEM, d'un montant de 414 870 dollars, est destinée à couvrir les dépenses relatives à la préparation du descriptif de projet et aux réunions préparatoires. Elle couvrira également les frais administratifs du projet, à savoir ceux de l'Unité régionale de coordination chargée d'aider les pays à coordonner leurs activités et ceux des organismes nationaux chargés de l'exécution.

Date d'achèvement prévue des préparations

Le projet du PDF-B doit durer 12 mois, la date de démarrage des activités étant fixée pour octobre 2001. Le projet principal devrait, selon les projections, être soumis au Conseil du FEM en décembre 2002.

Caractéristiques particulières

Le projet vise à mettre en place un environnement propice et à offrir des incitations aux agriculteurs et aux éleveurs pour les encourager à conserver un noyau de bétail ruminant endémique génétiquement « pur » dans leur cheptel, ce qui constituera un encouragement à conserver non seulement la diversité génétique, mais aussi l'intégrité des écosystèmes de l'habitat naturel du bétail endémique. Les composantes visant à l'instauration d'un environnement propice doivent être planifiées globalement et couvriront des questions telles que le régime de la propriété des terres communales, le mouvement pastoraliste, la gestion des ressources naturelles à base communautaire, l'harmonisation des politiques pertinentes des quatre pays, et la coordination des interventions. Les composantes relatives à l'encouragement de la conservation *in situ* des ressources génétiques animales comporteront une amélioration des circuits de commercialisation et un renforcement des partenariats du secteur public et du secteur privé. À cet égard, le partenariat déjà établi avec la BAfDB jouera un rôle appréciable en assurant la durabilité à long terme des interventions du FEM.

Arrangements de mise en œuvre du projet du PDF-B et Accords Institutionnels

La coordination du projet sera assurée par la Direction de l'Élevage du Sénégal qui établira un contrat avec une ONG régionale en précisant les TDRs en annexe, conformément aux arrangements d'exécution nationale avec le PNUD-Sénégal, et au nom des quatre gouvernements. Le comité de pilotage régional en Janvier 2001 a sélectionné le bureau d'appui/conseil WEP/DED, un bureau de consultation basé à Dakar, pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Le Bureau est coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés (voire TDRs en Annexe).

Plusieurs institutions régionales et internationales compétentes fourniront des services d'appui technique, telles que l'ILRI et l'ITC. La BAfD se chargera d'organiser une table ronde des donateurs.

L'étude de faisabilité relative au cofinancement attendu de la BAfD sera synchronisée avec le processus du PDF-B et menée en parallèle à ce processus. Les détails des modalités de partenariat seront précisées également au cours dudit processus.

Au niveau régional, un comité de pilotage formé de deux membres de chaque pays et de représentants du FEM et du PNUD a déjà été établi au cours du projet du PDF-A. Ce comité aura pour mission de continuer de définir le cadre général du projet et d'en superviser la mise en œuvre. Le comité de pilotage régional sera appuyé par un comité de suivi technique qui sera formé de représentants des institutions régionales et internationales (ITC, CIRDES, CIRAD, ILRI, BAfD, FAO et GTZ).

- ✓ Des comités de pilotage nationaux ayant pour membres des représentants de groupes d'acteurs nationaux ont également déjà été établis. Ils ont pour mandat d'assurer la mobilisation et la participation active de tous les acteurs au dialogue et au processus de partage de l'information au niveau national, de réflexion concertée sur l'orientation du projet, de définition des modalités de la mise en œuvre et des mécanismes de coordination.

Une Unité de coordination régionale du projet du PDF-B sera établie au sein de l'ONG chargée de l'exécution pour exécuter le projet au nom des quatre gouvernements. Cette unité sera responsable d'assurer la réalisation des objectifs du projet du PDF-B; elle sera chargée de suivre l'avancement des activités du projet et de fournir son appui aux quatre équipes nationales qui seront formées. L'Unité de coordination régionale :

- ✓ Définira les termes de référence relatifs aux études et contrats de sous-traitance approuvés par les Comités de pilotage;
- ✓ Appliquera les dispositions du manuel de procédures du PNUD;
- ✓ Préparera le programme de travail;
- ✓ Organisera les réunions régionales;
- ✓ Aidera à recruter les consultants, etc., sélectionnés par le Comité de pilotage régional;
- ✓ Supervisera l'élaboration des rapports nationaux;
- ✓ Supervisera directement les études régionales;
- ✓ Effectuera une synthèse des rapports nationaux pour produire une fiche et un descriptif de projet.

Le projet du PDF-B sera mis en œuvre par une série de processus participatifs menés aux niveaux régional, national et local. Ces processus seront les suivants :

a) Niveau sous-régional

Quatre réunions sous prévues à ce niveau. La première devra avoir lieu avant les ateliers nationaux étant donné qu'elle sera consacrée à la définition du programme de travail et à la préparation des termes de référence des diverses investigations devant être menées. Participeront à ces réunions le Comité de pilotage régional, le Comité technique consultatif et diverses entités régionales telles que l'OMVS, l'OMVG, le Coraf, etc.

La deuxième réunion sera consacrée à l'examen et à la synthèse des rapports nationaux, sur la base de laquelle un cadre logique général de niveau régional sera établi. La troisième réunion aura pour objet d'examiner et d'approuver la version définitive de la fiche de projet. La quatrième réunion sera consacrée à l'examen et à l'approbation de la version définitive du descriptif de projet après l'approbation de la fiche du projet par le Conseil du FEM.

b) Niveau national

Chaque comité de pilotage national élaborera son propre programme de travail, en tenant compte du programme de travail régional. Ces comités se réuniront quatre fois pour procéder aux travaux suivants :

- ✓ Élaboration du programme de travail national;
- ✓ Préparation du premier atelier national qui portera sur l'établissement de la version préliminaire du cadre logique national et sur la validation des sites et des races/espèces porte-étendard sélectionnés;
- ✓ Évaluation à mi-parcours;
- ✓ Préparation du second atelier national qui aura pour objet de valider le rapport national.

Parmi les participants aux ateliers nationaux figureront des représentants des sites pilotes locaux.

c) Niveau local

Deux réunions participatives seront organisées à chaque site du projet, l'une au démarrage et l'autre à la fin du processus, de manière à identifier les préoccupations et les besoins des acteurs concernés, les mécanismes à mettre en place pour assurer leur participation et les formes de partenariat à promouvoir.

PROGRAMME DE TRAVAIL ET CHRONOGRAMME DU PROJET DU PDF-B

ACTIVITÉ/ MOIS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Ateliers régionaux</i>	X									X		X
<i>Ateliers nationaux</i>		X							X			
<i>Ateliers locaux</i>			X	X				X	X			
<i>Examen des données entomologiques</i>		X	X									
<i>Cadre logique et politique</i>			X									
<i>Inventaire des RGA</i>		X	X	X	X	X	X					
<i>Évaluation des activités de base</i>												
<i>Renforcement des capacités</i>					X							
<i>Fonctionnement de la filière du bétail</i>						X						
<i>Inventaire des écosystèmes</i>				X								
<i>Étude des systèmes de production</i>				X								
<i>Rapports</i>								X				

<i>des pays</i>													
<i>Fiche et descriptif de projet du FEM</i>												X	X

10. CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument visé en tant que tel dans les Dispositions supplémentaires du descriptif de projet. Aux fins des Dispositions supplémentaires du descriptif de projet, les agents d'exécution des pays hôtes seront les organismes du Gouvernement désignés en page de couverture.

Toutes les activités énoncées dans le descriptif de projet sont mises en œuvre en conséquence. Toutefois, s'il s'avère nécessaire d'apporter des changements ou des modifications aux activités convenues, tous les signataires du descriptif de projet doivent convenir de ces changements ou modifications avec que ceux-ci soient effectués.

Les types de révision ci-après peuvent être apportés au descriptif de projet avec la seule signature du représentant résident du PNUD-Sénégal (représentant tous les autres pays), mais seulement à condition qu'il ait la certitude que les autres signataires du descriptif de projet n'ont pas d'objection aux changements proposés :

- Révisions de l'une quelconque des annexes du descriptif de projet, ou addition à celles-ci à l'exception du texte juridique standard pour les pays non signataires d'un Accord type d'assistance de base qui ne saurait être modifié et dont l'acceptation constitue une condition préalable de l'assistance du PNUD;
- Révisions qui ne comportent pas de changements notables aux objectifs immédiats, produits ou activités du projet, mais sont entraînées par le réarrangement des activités ou des apports déjà convenus pour améliorer la réalisation des objectifs ou des produits;
- Révisions annuelles obligatoires, qui rééchelonnent la prestation des apports de projet convenus ou tiennent compte de l'augmentation des coûts de services d'experts ou autres due à l'inflation, ou prennent en considération le manque de fixité du montant des dépenses des services d'experts ou autres services dû à l'inflation.

Les organismes d'exécution des gouvernements dont le nom figure en page de couverture de la présente demande ont été dûment délégués par l'organe de coordination gouvernemental pour superviser l'exécution de la présente phase préparatoire du projet. L'ONG désignée en tant qu'agent d'exécution assurera l'exécution des dispositions du présent projet et, ce faisant, se conformera aux Directives d'exécution des ONG relatives aux procédures comptables, rapports financiers et audits énoncées dans les documents ci-après mentionnés, lesquels pourront être amendés par le PNUD de temps à autre.

- Les procédures de comptabilité et de rapports financiers contenues dans le Manuel de programmation du PNUD
- Les exigences du PNUD relatives aux audits contenues dans le Manuel de programmation du PNUD et le Manuel d'exécution gouvernementale (GEM) du PNUD.

Les documents ci-dessus mentionnés font partie intégrante du présent descriptif de projet et y sont incorporés par simple renvoi. Ils ont déjà été communiqués aux gouvernements et à l'agent d'exécution des gouvernements.

Les auditeurs du projet seront nommés officiellement. Ces auditeurs et/ou les autres auditeurs officiellement nommés procéderont périodiquement à des audits opérationnels et à des vérifications

des finances du projet, conformément aux procédures de vérification du PNUD pour les projets exécutés selon la modalité d'exécution nationale, conformément aux responsabilités générales des gouvernements pour les projets exécutés selon la modalité d'exécution nationale en vertu du descriptif de projet et ainsi qu'il en est disposé dans les documents ci-dessus mentionnés.

En outre, tous les comptes relatifs aux ressources du PNUD tenus par les gouvernements pourront faire l'objet de vérifications par les vérificateurs internes des comptes du PNUD et/ou le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies ou par des experts-comptables désignés par le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies.

11. Suivi et évaluation

L'Équipe de mise en œuvre du projet sera chargée de la préparation et de la soumission des rapports suivants :

a) *Rapport initial*

Le rapport initial sera établi par le Coordonnateur régional avec l'aide des experts du projet selon qu'il conviendra. Il sera établi après l'atelier de lancement régional dans un délai de trois mois au plus après le démarrage du projet et comportera les termes de référence détaillés, le programme de travail et le budget pour la durée du projet, la description des progrès accomplis dans les activités d'établissement et de démarrage du projet et, le cas échéant, les amendements proposés des activités ou approches du projet. Le rapport sera communiqué à toutes les parties qui disposeront d'un délai d'un mois pour émettre leurs commentaires ou leurs questions. Il sera également examiné par le PNUD et le FEM de manière à assurer sa conformité avec les objectifs et activités figurant dans le descriptif de projet.

b) *Rapports d'état d'avancement périodiques*

La périodicité des rapports d'état d'avancement du projet du PDF-B sera déterminée lors de l'Atelier de lancement régional, mais elle sera au minimum trimestrielle. Les rapports d'avancement porteront sur de questions ou des domaines d'activité spécifiques, ainsi qu'il sera stipulé par le Comité de pilotage régional. Ces rapports pourront être utilisés à titre de supervision exercée dans certains domaines spécifiques ou de diagnostic visant à évaluer les obstacles et les difficultés et à y apporter des solutions. Le Coordonnateur régional établira au moins un rapport d'état d'avancement annuel, contenant un résumé des travaux accomplis au 12e mois, en vue de la réunion d'examen tripartite.

c) *Rapports techniques*

Les rapports techniques sont des documents détaillés portant sur divers domaines d'analyse ou de spécialités scientifiques dans le cadre du projet général. Dans le rapport initial, le Coordonnateur régional établira une liste préliminaire des rapports, indiquant en détail les rapports techniques qui devront être établis dans les principaux domaines d'activités au cours du projet, les personnes responsables de les établir et les dates provisoires de soumission. Dans le cas présent, les rapports techniques seront établis par les consultants extérieurs à titre de rapport final concernant leurs apports techniques; ils devront être des analyses complètes et spécialisées de domaines de recherche clairement définis dans le cadre du projet et de ses sites.

d) *Publications du projet*

Le Coordonnateur régional déterminera si les rapports techniques méritent d'être publiés officiellement et (en consultation avec le Comité de pilotage régional et avec l'aide de spécialistes et de personnel extérieur selon qu'il sera nécessaire) planifiera et produira ces publications selon un format cohérent établissant leur identité de manière reconnaissable. Ces publications formeront le produit du projet le plus visible du public et, en tant que tels, devront être établies et présentées conformément aux plus hautes normes scientifiques et techniques. Toutes les publications reconnaîtront ainsi qu'il convient les contributions du FEM et du PNUD.

e) *Rapport d'achèvement du projet*

Au cours des trois derniers mois du projet du PDF-B, le Coordonnateur régional établira le rapport d'achèvement du projet. Ce rapport complet présentera un résumé de toutes les activités, réalisations et produits du projet, des leçons à retenir, des objectifs réalisés et non réalisés, des structures et systèmes mis en œuvre, etc. Il constituera le document définitif rendant compte des activités du projet du PDF-B et remplacera le rapport d'état d'avancement annuel. L'examen tripartite sera remplacé par une réunion finale du Comité de pilotage régional.

Évaluation rétrospective annuelle

Une évaluation rétrospective annuelle du projet sera effectuée par une entité indépendante, rémunérée sur les fonds du projet, après le 12^e mois du projet.

Suivi-évaluation périodique

Le projet fera également l'objet d'un suivi attentif de la part du PNUD-FEM et du bureau extérieur du PNUD au moyen de réunions trimestrielles ou plus fréquentes si le Coordonnateur régional l'estime nécessaire. Ce suivi permettra de détecter rapidement les problèmes éventuels susceptibles de se présenter et d'y porter remède de manière à assurer une mise en œuvre sans heurts des activités du projet.

Examen final

Le phase préparatoire du PDF-B ne fera pas l'objet d'une évaluation tripartite officielle. Toutefois, les produits escomptés à la fin de la phase préparatoire, notamment la fiche de projet et le descriptif de projet, seront soumis à l'examen du Comité de pilotage régional, du PNUD-FEM et du PNUD-Lusaka Des réunions seront organisées, en tant que de besoin, pour opérer un synthèse des examens et établir les documents sous leur forme définitive, ou pour examiner les rapports d'audits.

ANNEXE 1 : TEXTE INTÉGRAL DU DOCUMENT DE CONCEPTION APPROUVÉ

**FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
DOCUMENT DE CONCEPTION**

Titre du projet :	Projet régional de conservation <i>in situ</i> du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest
Agent d'exécution du FEM :	Programme des Nations Unies pour le développement
Pays participants :	Gambie, Guinée, Mali et Sénégal
Domaine thématique du FEM :	Biodiversité
Programme d'opérations:	Agrobiodiversité (PO 13) avec pertinence par rapport au thème transversal de la dégradation des terres
Organismes d'exécution :	Gambie (Département des services d'élevage) Guinée (Direction nationale de l'élevage) Mali (Direction nationale de la conservation de la nature) Sénégal (Direction de l'élevage)
Coût estimé du projet principal :	40 million de dollars EU
Contribution du FEM :	12-16 millions de dollars EU
Cofinancement de la BafD :	19-23 millions de dollars EU
Cofinancement d'autres sources :	5 millions de dollars EU
Subvention du PDF-A sollicitée :	Oui (25 000 dollars EU)
Durée estimée du projet principal :	12 ans

SIGLES ET ACRONYMES

CILSS	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRDES	Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide
CORAF	Conférence de responsables de recherche agronomique africains
ILRI	International Livestock Research Institute
ITC	International Trypanotolerant Centre
SNPA-DB	Stratégies nationales et plans d'action en matière de diversité biologique
SNR	Systèmes nationaux de recherche
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

CONTEXTE

1. La population humaine de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre était en 1999 d'environ 317 millions d'habitants, soit 50,3 % de la population totale de l'Afrique subsaharienne. Son taux de croissance était estimé dans les années 1990 à 2,8 % par an et à environ 6 % dans les zones urbaines. Le temps de doublement de la population s'établit à 27 ans pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, à 24 ans pour l'Afrique de l'Ouest et à 23 ans pour l'Afrique centrale. Compte tenu des projections de la demande de produits animaux et des exigences d'une production agricole durable, les ressources génétiques animales seront appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans l'agriculture, l'économie et le contexte social de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Contexte environnemental

2. La zone ciblée par le projet se compose de l'est de la Gambie, du sud et du sud-est du Sénégal, de l'ouest et du sud du Mali et du centre et du sud de la Guinée. Cette zone transfrontières présente quatre types de formation végétale : la savane boisée, qui domine, la savane arbustive, la forêt claire et la forêt-galerie. La strate arborescente est dominée par les espèces suivantes : *Daniella oliveri*, *Anogeissus leocarpus*, *Khaya senegalensis*, *Burkea africana*, *Bombax costatum*, *Pterocarpus erinaceus*, *Terminalia macroptera*, *Combretum glutinosum*, *Enteda africana*, *Isobertina doka*, *Detarium senegalensis*, etc. Bien que les formations végétales présentent de grandes similitudes dans toute cette zone transfrontières, la topographie de la zone, elle, est variée. En Guinée, le paysage est très varié et comprend des plaines et des plateaux accidentés, d'où s'élèvent le massif du Fouta-Djalou et les monts Nimba. Le sud-est du Sénégal est dominé par de hauts plateaux et de nombreuses collines. En Gambie et au Mali, le relief est plus plat.

Importance mondiale

3. Le projet a pour objectif la conservation *in situ* du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest, qui possède de nombreuses caractéristiques génétiques uniques. Il y a dans la région plusieurs races et souches de bétail endémique, la plus connue étant la race bovine N'Dama. Un examen de la littérature scientifique effectué sur financement du PDF-A a permis de cataloguer ces caractéristiques et de déterminer la répartition approximative du bétail endémique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (voir annexe 1). Ces races endémiques portent des gènes qui confèrent simultanément une résistance à plusieurs maladies des régions tropicales humides (telles que la trypanosomiase, les endoparasitoses et la dermatophilose). Ces caractéristiques génétiques uniques se sont développées exclusivement dans les habitats ouest-africains. On pense, par exemple, que le centre de diversité des bovins N'Dama se trouve dans le massif guinéen du Fouta-Djalou. Toutefois, le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire et le Libéria sont eux aussi considérés comme le « berceau » de la race. Le bétail ruminant endémique résistant aux maladies tropicales est réparti géographiquement dans la sous-région comme suit : l'ensemble de la Gambie, l'ensemble de la Guinée, les régions sud du Mali contenant le bassin cotonnier et les habitats du bétail endémique, et la Casamance et la région de Tambacounda au Sénégal.
4. La trypanosomiase constitue, on peut le considérer, le principal problème qui affecte la production animale dans les zones subhumides et humides de l'Afrique. En 1963, la perte annuelle en production de viande se chiffrait selon les estimations à 5 milliards de dollars EU. Les pertes totales en terme de production agricole et de développement social dans les zones infestées par la mouche tsé-tsé sont actuellement estimées à 50 milliards de dollars par an. La lutte contre la trypanosomiase fait appel à trois techniques : les médicaments trypanocides, la lutte contre le vecteur et la production de bétail trypanotolérant. Jusqu'à présent, la lutte

contre le vecteur a consisté en un débroussaillage de grande envergure pour éliminer les habitats de mouches tsé-tsé et l'application d'insecticides. Ces stratégies, on le sait, ont des impacts graves sur les écosystèmes car elles détruisent la faune et la flore non ciblées et laissent des résidus de produits chimiques. De plus, tous ces efforts ainsi déployés à ce jour pour éradiquer la mouche tsé-tsé ne sont pas parvenus à s'en débarrasser complètement. L'option de l'élevage d'animaux trypanotolérants réduit ou supprime l'emploi des produits chimiques et le débroussaillage pour lutter contre le vecteur et les parasites, contribue au maintien d'un bon équilibre des écosystèmes et préserve une diversité génétique d'importance mondiale.

5. Mais l'importance mondiale du bétail ruminant endémique de l'Afrique de l'Ouest ne tient pas seulement à sa résistance aux maladies. En fait, il présente d'autres caractéristiques aussi importantes sinon plus, telles que leur résilience dans des conditions climatiques adverses et malgré une alimentation médiocre, leur tolérance des températures et d'une humidité élevées, leur capacité de s'adapter à un régime alimentaire de basse qualité (haute teneur en fibres et débris organiques), etc. En outre, la conservation du bétail endémique contribuera directement à la protection de son habitat. La haute diversité génétique des populations endémiques de bétail ruminant en Afrique de l'Ouest leur permet de s'adapter à différentes conditions (des milieux semi-arides aux milieux semi-humides) et elle est donc d'une importance mondiale et nationale considérable. Elle contribue à une diversification des ressources des ménages qui assure la sécurité alimentaire au niveau local.
6. Aujourd'hui, de nombreuses races de bétail ruminant endémique sont menacées d'extinction (Tableau 1). Des races telles que la Manjaca de la Guinée-Bissau ont pratiquement disparu alors que d'autres, telles que la Lagune, sont en danger. La majorité du bétail endémique dans la sous-région du Sénégal, de la Gambie, du Mali et de la Guinée se compose de bovins N'Dama, de moutons Djallonké et de chèvres naines ouest-africaines. Bien que les effectifs de ces animaux soient encore élevés, leur avenir est peut-être en danger du fait du taux élevé de croisement. Certains signes indiquent en effet que le taux de dilution augmente rapidement. C'est ainsi que les études ont signalé la présence de gènes de zébus allochtones chez plus de 50 % d'un échantillon de N'Dama en Gambie. Le reste de la population animale d'Afrique de l'Ouest fait face à des menaces de dilution analogue. Et cependant, on dispose de très peu d'informations sur la situation génétique des ruminants endémiques.
7. Depuis son évolution, la population du bétail endémique d'Afrique de l'Ouest s'est dispersée depuis son centre de diversité pour atteindre d'autres régions du continent et, ce faisant, a subi un phénomène d'érosion génétique causé par les croisements. Il reste un nombre inconnu de poches d'habitats dans les quatre pays d'origine où se trouvent encore des populations de bétail endémique présentant la plus forte résistance à la trypanosomiase et aux autres maladies. Les populations ouest-africaines de ce bétail dans les quatre pays constituent un « trésor génétique » précieux, qui justifie l'adoption d'une approche régionale de leur conservation.

Contexte socioéconomique

8. La zone du projet est habitée par deux grands groupes ethniques, les Peuls et les Mandingues. Ceux-là se spécialisent en pastoralisme et en agropastoralisme, tandis que ceux-ci sont essentiellement des agriculteurs qui élèvent également du bétail endémique à une échelle plus réduite. La production animale apporte une contribution de premier plan aux moyens d'existence, jouant le rôle de caisse d'épargne et de banque d'investissement. Elle contribue aussi aux activités culturelles, auxquelles elle apporte du fertilisant organique, des animaux de trait et du capital qui permet d'acquérir des intrants agricoles. L'agropastoralisme se caractérise généralement par un système d'exploitation plus ou moins sédentaire, avec

paissance du bétail sur les terres communales dans un rayon relativement restreint aux alentours des établissements humains. Le fourrage de saison sèche provient des résidus de cultures et l'eau est disponible dans les mares et les zones riveraines des masses d'eau. La production pastorale, toutefois, est déterminée par la nécessité de mobiliser le cheptel afin de pouvoir nourrir et abreuver de vastes troupeaux de manière durable. La migration pastorale est un phénomène qui peut s'étendre sur de vastes distances et traverser les frontières, comme entre la zone des Kayes au Mali et la zone de Kédougou au Sénégal. Toutefois, la majorité des déplacements pastoraux se font sur des distances moindres, de l'ordre de 30 à 70 km. Le changement d'utilisation des terres, qui transforme les parcours et les terres forestières en terres agricoles a de graves effets sur la viabilité du pastoralisme dans cette région, en particulier du fait de l'empiètement sur les terres les plus productives qui prive les éleveurs et leur cheptel d'aliments et d'eau de bonne qualité et en quantité suffisante.

9. Cette situation est aggravée par l'absence d'un régime foncier favorable à une production agricole équilibrée et durable. Cependant, dans les quatre pays, il y a eu de récentes initiatives des pouvoirs publics pour supprimer les désincitations résultant de la législation en vigueur. Le Sénégal a accru la responsabilité des administrations et des communautés locales en matière de gestion des ressources naturelles. Le Mali a formulé et a entrepris d'appliquer un Code pastoral qui définira les rôles, les droits et les responsabilités des communautés pastorales. La Gambie et la Guinée ont mis à l'essai des dispositions législatives autorisant la propriété privée des terres et en examinent les implications pour les pâturages communaux. Ces initiatives forment une ligne de base favorable aux activités du projet en ce qu'elles promeuvent la conservation et l'utilisation durable des habitats naturels du bétail endémique.

Menaces et causes fondamentales

10. Les investigations préliminaires menées au cours des activités du PDF-A ont permis de constater que la population de bétail ruminant endémique de l'Afrique de l'Ouest était actuellement menacée d'extinction ou de dilution de leurs caractéristiques génétiques spécifiques, sous l'effet de trois facteurs : destruction de l'habitat, croisement avec des races exotiques et obstacles s'opposant à une reproduction efficace (voir à l'annexe la matrice préliminaire des menaces et des causes fondamentales). L'analyse qui suit est une analyse générique qui s'applique à l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest; elle fera l'objet d'affinements au cours du projet du PDF-B, de manière à identifier les menaces et les causes fondamentales spécifiques aux pays participants.
11. Le bétail ruminant endémique a pour habitat les savanes fortement boisées (*Daniella oliveri*, *Isoberlinia doka*, *Bambusa abyssinica* dans les zones semi-humides, et les associations d'*Acacia-Combretum* dans les zones semi-arides). En raison de la croissance démographique, ces habitats indigènes sont transformés de plus en plus en terres agricoles et le déboisement est généralisé du fait de la forte demande de bois de feu. Près de 84 % de la population du Mali est concentrée dans les zones méridionales du pays. Dans le sud du Mali, par exemple, la proportion des terres cultivées est passée de 5 à 18 % de 1977 à 1994. Des tendances analogues sont à l'œuvre dans le sud-est du Sénégal, en raison de la baisse de fertilité du bassin arachidier, qui encourage les agriculteurs à migrer vers les terres vierges du sud. Dans l'est de la Gambie, la superficie des terres cultivées a doublé au cours des 15 dernières années. Ces pressions transforment les terres indigènes boisées en savanes ouvertes et en jachères. Il y a des signes qui indiquent que sans le challenge continu des vecteurs de maladies présents dans les habitats indigènes, les caractéristiques génétiques uniques du bétail ruminant endémique d'Afrique de l'Ouest pourraient se perdre. En outre, la conversion des habitats réduit la disponibilité des aliments et de l'eau pour le bétail endémique, qui ne sont pas remplacés adéquatement par les résidus de culture, ce qui contribue à les appauvrir davantage.

47. Il est prévu que le projet principal mobilise des cofinancements considérables, la cible retenue étant de 60 %. Un intérêt substantiel a déjà été exprimé lors de la phase du PDF-A par la BafD, la GTZ, l'ILRI, le CIRAD/AFD, et les quatre gouvernements. D'autres sources de cofinancement feront également l'objet de recherches au cours de la phase du PDF-B. Selon les prévisions, le projet principal sera mis en œuvre dans les quatre pays sur une période de 15 ans, avec un budget total d'environ 40 millions de dollars EU, le surcoût du FEM devant s'établir aux environs de 40 %. Le concours de la BafD s'élèvera selon les estimations à 80 % du montant total du cofinancement. Ces chiffres ne sont donnés ici qu'à des fins de planification; ils seront précisés compte tenu des estimations des coûts réels et de la disponibilité des cofinancements au cours de la phase du PDF-B. Les chiffres définitifs dépendront dans une grande mesure du niveau de cofinancement octroyé par les gouvernements et la BafD, ainsi que de l'envergure et de la portée du projet principal tel qu'il sera défini dans la proposition finale.
48. Les activités du projet du PDF-B devraient exiger une subvention d'environ 470 000 dollars EU de la part du FEM (à confirmer). Le dépassement de la limite des 350 000 dollars est justifié par le fait qu'il s'agit d'un projet complexe et de portée régionale. Des cofinancements substantiels ont été identifiés pour la phase du PDF-B.

Phasage du projet

49. L'évaluation des progrès réalisés ne pourra se faire que sur une période assez longue eu égard à la dynamique du fonctionnement et du renouvellement des écosystèmes, à la nature participative du projet, au développement des marchés régionaux et aux processus d'élevage sélectif, qui s'inscrivent tous dans la durée. Tenant compte de cette situation, la durée proposée pour le projet est de quinze ans, l'appui des bailleurs de fonds étant recherché pour les 12 premières années. La mise en œuvre du projet, selon les prévisions à confirmer au cours du projet du PDF-B, s'articulera en trois phases :
- Une première phase de six ans durant laquelle les activités seront entreprises avec un appui substantiel des bailleurs de fonds. Ces activités porteront selon toute vraisemblance sur l'instauration d'environnements porteurs, le renforcement des capacités à tous les niveaux, l'exploration des encouragements à la commercialisation et le lancement des activités aux sites pilotes.
 - Une deuxième phase de six ans qui devrait être caractérisée par un engagement financier important des États. Cette phase constituera une phase de consolidation, durant laquelle les résultats des activités pilotes pourront être affinés, les écarts comblés; elle devrait également permettre d'aborder les nouvelles questions, de mettre en place les encouragements à la commercialisation et d'entreprendre la reproduction des activités dans d'autres communautés locales et sur d'autres sites.
 - Une troisième phase de trois ans durant laquelle les Gouvernements prendront totalement le relais des bailleurs de fonds. Cette phase portera sur la reproduction des activités à grande échelle; elle est considérée comme faisant partie intégrante du projet et fera l'objet d'un suivi-évaluation de manière à mettre en évidence les impacts post-projet.
50. Le passage d'une phase à la suivante dépendra de l'obtention de résultats spécifiquement définis et repérés. Ces résultats de référence et le cadre logique du projet seront définis au cours du projet du PDF-B.

47. Il est prévu que le projet principal mobilise des cofinancements considérables, la cible retenue étant de 60 %. Un intérêt substantiel a déjà été exprimé lors de la phase du PDF-A par la BafD, la GTZ, l'ILRI, le CIRAD/AFD, et les quatre gouvernements. D'autres sources de cofinancement feront également l'objet de recherches au cours de la phase du PDF-B. Selon les prévisions, le projet principal sera mis en œuvre dans les quatre pays sur une période de 15 ans, avec un budget total d'environ 40 millions de dollars EU, le surcoût du FEM devant s'établir aux environs de 40 %. Le concours de la BafD s'élèvera selon les estimations à 80 % du montant total du cofinancement. Ces chiffres ne sont donnés ici qu'à des fins de planification; ils seront précisés compte tenu des estimations des coûts réels et de la disponibilité des cofinancements au cours de la phase du PDF-B. Les chiffres définitifs dépendront dans une grande mesure du niveau de cofinancement octroyé par les gouvernements et la BafD, ainsi que de l'envergure et de la portée du projet principal tel qu'il sera défini dans la proposition finale.
48. Les activités du projet du PDF-B devraient exiger une subvention d'environ 470 000 dollars EU de la part du FEM (à confirmer). Le dépassement de la limite des 350 000 dollars est justifié par le fait qu'il s'agit d'un projet complexe et de portée régionale. Des cofinancements substantiels ont été identifiés pour la phase du PDF-B.

Phasage du projet

49. L'évaluation des progrès réalisés ne pourra se faire que sur une période assez longue eu égard à la dynamique du fonctionnement et du renouvellement des écosystèmes, à la nature participative du projet, au développement des marchés régionaux et aux processus d'élevage sélectif, qui s'inscrivent tous dans la durée. Tenant compte de cette situation, la durée proposée pour le projet est de quinze ans, l'appui des bailleurs de fonds étant recherché pour les 12 premières années. La mise en œuvre du projet, selon les prévisions à confirmer au cours du projet du PDF-B, s'articulera en trois phases :
- Une première phase de six ans durant laquelle les activités seront entreprises avec un appui substantiel des bailleurs de fonds. Ces activités porteront selon toute vraisemblance sur l'instauration d'environnements porteurs, le renforcement des capacités à tous les niveaux, l'exploration des encouragements à la commercialisation et le lancement des activités aux sites pilotes.
 - Une deuxième phase de six ans qui devrait être caractérisée par un engagement financier important des États. Cette phase constituera une phase de consolidation, durant laquelle les résultats des activités pilotes pourront être affinés, les écarts comblés; elle devrait également permettre d'aborder les nouvelles questions, de mettre en place les encouragements à la commercialisation et d'entreprendre la reproduction des activités dans d'autres communautés locales et sur d'autres sites.
 - Une troisième phase de trois ans durant laquelle les Gouvernements prendront totalement le relais des bailleurs de fonds. Cette phase portera sur la reproduction des activités à grande échelle; elle est considérée comme faisant partie intégrante du projet et fera l'objet d'un suivi-évaluation de manière à mettre en évidence les impacts post-projet.
50. Le passage d'une phase à la suivante dépendra de l'obtention de résultats spécifiquement définis et repérés. Ces résultats de référence et le cadre logique du projet seront définis au cours du projet du PDF-B.

Suivi et évaluation

51. Chaque pays mettra en place une unité interne de suivi-évaluation qui aura en charge l'élaboration de rapports mensuels à l'intention de l'unité de coordination du projet. Chaque unité de suivi-évaluation devra procéder annuellement à une évaluation des acquis techniques et financiers du projet. Pour chacune des composantes du projet, il sera établi un programme de travail annuel indiquant des objectifs cibles spécifiques et définissant des indicateurs de performances qui serviront aux fins de l'évaluation. Au niveau régional, ce sera le Comité technique régional qui sera chargé de l'évaluation.
52. Tous les trois ans, une équipe d'évaluation externe (composée d'experts non impliqués dans le projet) sera commise en vue de procéder à un examen critique et systématique du projet au plan technique, financier et institutionnel (au total 5 examens). Deux de ces examens seront des évaluations à mi-parcours des deux premières phases du projet. L'évaluation menée à la fin de la première phase portera sur les réalisations au regard des objectifs cibles prévus et déterminera de l'octroi du financement pour la deuxième phase. La dernière évaluation correspondra à l'achèvement du projet. Des comités de pilotage appropriés, dont la composition sera définie à une date ultérieure, se réuniront une fois par an, émettront des directives et assureront la supervision de la mise en œuvre du projet.
53. On ne saurait trop insister sur l'importance du suivi-évaluation participatif. Les capacités nécessaires et les mécanismes requis à cet égard seront mis en place au cours de la mise en œuvre du projet aux fins suivantes : a) contribuer à assurer la réussite du projet; et b) renforcer les capacités en matière de gestion adaptative à long terme aux niveaux local et national.

PARTIES PRENANTES DU PROJET

54. Les parties prenantes mentionnées ci-dessous ont d'ores et déjà participé aux activités du PDF-A (sauf les communautés locales des sites qui n'ont pas encore été sélectionnés) et devraient selon toute vraisemblance continuer de participer aux activités du PDF-B et du projet principal :
- *Les communautés locales* d'au moins 12 sites pilotes devant être choisis au cours du projet du PDF-B, y inclus les coopératives bétailières et associations pastorales en place
 - *Les organisations nationales d'éleveurs*, telles que le Comité de coordination national pour les éleveurs guinéens (CCNEG)
 - *Les centres nationaux de recherche agricole* des quatre pays (**Mali** : L'Institut d'économie rurale qui regroupe tous les centres de recherche du pays, notamment tous les centres régionaux, le Centre de Sikasso pour la recherche sur la race N'Dama, l'Unité de recherches sur les ressources génétiques de Bamako, le Centre de recherche sur le bétail de Sotuba et le Centre de recherche sur la race Toronké de Kayes; **Gambie** : L'Institut de recherche national; **Guinée**: L'Institut de recherche agronomique; **Sénégal** : Le Laboratoire national de recherches vétérinaires; le Centre de suivi écologique).
 - *Les ministères nationaux et leurs divisions* dans les quatre pays (**Mali** : La Direction nationale de la conservation de la nature relevant du Ministère de l'Environnement; la Direction nationale de l'infrastructure rurale, la Direction nationale de l'assistance rurale (DNAMR) et la Direction générale de la réglementation et des contrôles (DGRC) relevant du Ministère du Développement rural et de l'eau. **Gambie** : Le Département d'État pour l'agriculture; le Département ses services agricoles; le Département de la foresterie; le Département des services d'élevage; le Département des parcs et de la gestion de la faune et de la flore sauvages; le Département des pêcheries. **Guinée** : La Direction nationale de l'élevage, et les Centres d'appui à l'élevage concernés sur les sites du projet; la Direction nationale des Eaux et Forêts; l'Institut de recherche agronomique; la Direction nationale de

l'Environnement du Ministère des Mines, de la Géologie et de l'Environnement; la Direction nationale de la recherche scientifique du Ministère de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur, l'Université de Conakry (Faculté de Biologie) et l'Institut supérieur d'agronomie et de sciences vétérinaires de Faranah. **Sénégal** : les Directions de l'élevage, de l'agriculture et de l'environnement)

- L'International Trypanotolerant Centre, Banjul
- Le Programme Sahel de l'ICRAF, Bamako
- Le Programme de l'ICRISAT au Mali
- Le Bureau focal régional d'Afrique de l'Ouest pour la gestion de la recherche génétique sur les animaux de ferme (FAO, UEMOA, CILSS, CORAF)
- Le Programme de recherche sur les ressources génétiques animales de l'ILRI (Éthiopie et Kenya)
- Le CIRDES, Burkina Faso
- Les bailleurs de fonds, tels que la BAfD, la GTZ/BMZ, le CIRAD/AFD, la FAO.

INFORMATIONS SUR LES PROPOSANTS DU PROJET

55. Les Gouvernements de la Gambie, de la Guinée, du Mali et du Sénégal proposent conjointement le projet. Il sera exécuté respectivement par le Département des services de l'élevage, la Direction nationale de l'élevage, la Direction nationale de la conservation de la nature et la Direction de l'élevage. Une ONG sénégalaise sera engagée en sous-traitance en tant qu'Unité de coordination régionale pour exécuter le projet du PDF-B au nom des quatre gouvernements. Il pourra être demandé aux bureaux extérieurs du PNUD dans les pays participants d'apporter leur assistance, en tant que de besoin, à l'exécution des activités nationales et régionales.

COORDINATION DES AE ET LIENS AVEC LES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DU FEM ET DES AE

56. Le projet coordonnera ses activités avec celles des projets du FEM, planifiés ou en cours dans les quatre pays et en tiendra compte; il s'agit notamment ici du projet de Gestion intégrée des écosystèmes (PNUD-FEM) au Sénégal; du projet du Fouta-Djalon (PNUE-FEM) actuellement dans la filière; du projet de Gestion intégrée du bassin du fleuve Sénégal (Banque mondiale/PNUD-FEM) actuellement dans la filière; et du projet du mont Nimba en Guinée (PNUD-FEM) actuellement dans la filière. Il n'est pas prévu d'établir des sites du projet dans les zones côtières, étant donné que celles-ci ne sont pas des zones d'endémisme du bétail trypanotolérant. Le projet présentera une pertinence toute particulière par rapport au mandat d'atténuation de la pauvreté du PNUD, tel qu'il s'exprime dans les Cadres de coopération de pays, étant donné qu'il cherchera à trouver des moyens d'obtenir par la conservation génétique des avantages mondiaux et des avantages locaux pour les populations rurales pauvres au plan de la génération de revenus, de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles. La BAfD est intervenue dans le passé dans le secteur de la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest et le présent projet est considéré comme une prolongation importante de ses efforts antérieurs.

ANNEXE 1A : Description du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest

Les populations de ruminants en Afrique de l'Ouest et centrale étaient estimées en 1998 à 60 930 000 bovins, 61 600 000 ovins et 78 130 000 caprins, soit respectivement 32, 38 et 44 % des effectifs totaux pour l'Afrique subsaharienne. Environ 69 % des bovins, 85 % des ovins et 77 % des caprins recensés se trouvaient en Afrique de l'Ouest et le reste en Afrique centrale.

Bovins

Il y avait selon les estimations 10 570 000 bovins trypanotolérants en Afrique de l'Ouest et centrale en 1998, qui représentaient 17,3 % de tout le cheptel bovin, y inclus celui de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Si l'on exclut de ce total le cheptel bovin de ces trois pays, qui se trouvent essentiellement hors de la ceinture de la glossine, le pourcentage du cheptel bovin trypanotolérant était de 20,7 % contre 26,6 % en 1985.

Globalement, la population bovine trypanotolérante a augmenté à un taux annuel de 0,59 % sur la période de 14 ans comprise entre 1985 et 1998, contre 2,7 % par an pour l'ensemble de la population bovine. En 1985, 48,4 % de tout le cheptel bovin trypanotolérant se trouvaient dans les quatre pays sélectionnés pour le projet proposé; cette proportion n'était plus que de 46,6 % en 1998. Cette réduction apparente est due à une diminution du cheptel bovin du Mali et à un taux de croissance de la population proche de zéro en Guinée.

La population de N'Dama dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre était estimée en 1998 à 5 390 000 têtes et constituait 10,6 % du cheptel bovin contre 13,1 % en 1985, époque à laquelle on recensait 4 860 000 bovins N'Dama. En 1998, cette même race constituait selon les estimations 51,0 % de la population totale de bovins trypanotolérants, contre 49,5 % en 1985.

Il y avait selon les estimations 2 510 000 têtes de bétail de savane Shorthorn dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre en 1998. Ce bétail constituait alors 4,7 % du cheptel bovin total et 23,7 % du cheptel bovin trypanotolérant. En 1985, alors qu'il y en avait 1 960 000 têtes, les proportions correspondantes étaient de 5,3 % et 20 %. On constate donc que si le bétail de savane Shorthorn a maintenu sa part de la population bovine totale, son importance numérique relative par rapport au cheptel bovin trypanotolérant a diminué.

On estimait à 133 000 le nombre de Shorthorns naines en 1998, contre 100 000 en 1985, soit une augmentation de 34 %. Cette race ne représentait que 0,26 % du cheptel bovin total et 1,26 % du cheptel bovin trypanotolérant.

Il y avait selon les estimations 3 630 000 bovins croisés de zébus et de N'Dama et de zébus et de Shorthorns en Afrique de l'Ouest et du centre en 1998. Ils représentaient alors 34 % du cheptel bovin trypanotolérant et 7,1 % du cheptel bovin total, alors qu'en 1985, ils représentaient 29 % du cheptel bovin trypanotolérant et 7,8 % du cheptel bovin total. De 1985 à 1998, la population de races croisées a augmenté au taux annuel de 1,83 %, la croissance la plus rapide ayant été relevée au Ghana (6 %) pour la Sanga, au Bénin (3,2 %) pour la Borgou et en Côte d'Ivoire (3,7 %) pour la Méré.

Petits ruminants

Il y avait selon les estimations 61 700 000 ovins en Afrique de l'Ouest et du centre en 1998. Quelque 12 780 000 de ces ovins, soit 20,1 % du total, se trouvaient en Mauritanie, au Niger et au Tchad. En excluant les populations d'ovins de ces pays, il reste pour la sous-région un cheptel ovin estimé à 48 930 000 individus, dont 15 780 000 (estimation) soit 32 % étaient considérés comme trypanotolérants, mais la proportion de races pures n'est pas connue.

Il y avait selon les estimations 78 130 000 caprins en Afrique de l'Ouest et du centre en 1998, dont quelque 15 410 000, soit 19,7 % du total, se trouvaient en Mauritanie, au Niger et au Tchad. En excluant les populations de ces pays, il reste pour la sous-région un cheptel caprin estimé à 62 720 000 individus, dont 29 390 000 (estimation) soit 46,9 % étaient considérés comme trypanotolérants, mais la proportion de races pures n'est pas connue.

Tableau 1: Caractéristiques et distribution du bétail endémique en Afrique de l'Ouest et du centre

Principales races	Cheptel (en millions)	% par rapport à la population totale	Qualités originale			Races menacées d'extinction
			Tolérance à la trypanosomiase	Résistance aux tiques et maladies transmises	Résistance aux endoparasites	
Bos indicus (zébu)	48,0	78,0	-	-	*	-
Bos taurus						
Bétail à longues cornes (N'Dama)	5,3	8,7	***	**	**	-
Bétail de savane à cornes courtes (Baoulé, Méré, Somba, Muturu, Doayo, Kapsiki, Bakosi)	2,5	41	**	**	**	Doaya, Kapsiki, Bakosi
Races naines à cornes courtes (Lagune et Muturu)	1,5	2,5	**	**	**	Liberia muturu Ghana muturu
Populations métissées : Sanga Borgou, Djakoré, Kétéku et Bamabara	3,5	5,7	*	*	*	Kétéku

Annexe 1B : Menaces principales et causes fondamentales

Problème	Menaces	Causes immédiates	Causes fondamentales
<p>Dilution ou perte d'attributs uniques aux races locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bétail à longues cornes (N'Dama) - Mouton djallonké - Chèvres naines d'Afrique de l'Ouest 	<p>Croisement avec des races exotiques</p> <p>Déboisement et destruction de l'habitat</p> <p>Limites des taux de reproduction de certaines races endémiques</p>	<p>Faible valeur commerciale des races endémiques (production de lait et de viande inférieure, mais résistance supérieure)</p> <p>Manque de sensibilisation à la valeur à long terme des races endémiques</p> <p>Marchés régionaux non développés</p> <p>Négligence et gestion non appropriée de certaines races endémiques</p> <p>Déboisement pour la mise en valeur agricole et la satisfaction des besoins des ménages (bois de feu, charbon de bois)</p> <p>Feux de brousse non contrôlés</p> <p>Absence de données pour concevoir des politiques de conservation</p>	<p>Croissance démographique et demande croissante de viande et de produits laitiers</p> <p>Valeur socioculturelle supérieur des animaux de grande taille (issus de croisements)</p> <p>Désincitations à la conservation génétique et à la gestion des ressources naturelles résultant des politiques en vigueur</p> <p>Tarifification fondée sur la quantité, pas sur la qualité</p> <p>Les politiques favorisent la production céréalière par rapport à l'élevage, même dans les zones marginales</p> <p>Cycles de sécheresse</p> <p>Absence d'appui technique et financier, ou faiblesse de cet appui, pour les éleveurs et agriculteurs locaux.</p>

ANNEXE 1C : Activités de base

Dans le contexte actuel, les principales activités de base entreprises dans les pays comprennent les activités suivantes (la liste sera établie sous forme définitive au cours du projet du PDF-B) :

Tableau 1 : Activités de base en cours d'exécution en Guinée

Intitulé des programmes	Objectifs	Échéancier	Bailleurs de fonds
Programme de soutien à la génération des revenus agricoles	Réduction de la pauvreté en milieu rural à travers l'amélioration des revenus des producteurs en se focalisant sur l'accroissement des productions animales	Programme en cours de formulation	IDA
Programme d'appui à l'élevage	Amélioration des productions animales et responsabilisation des organisations d'éleveurs	2000 : 2003	Caisse française de développement
Programme d'appui aux communautés villageoises	Renforcement des capacités institutionnelles et financières des pouvoirs locaux dans la gestion de leur développement et mise en place d'infrastructures à caractère communautaire	1999 / 2010	IDA, IFAD, AFD, ADF et BND
Réseau guinéen sur la traction animale	Contribution aux efforts de développement de la traction animale		ONG guinéenne
Programme d'aménagement de la transhumance en Basse-Guinée	Accroissement de la productivité animale, augmentation des revenus, structuration du milieu des producteurs et protection des ressources naturelles		FED
Projet d'appui au contrôle des épizooties	Renforcement des capacités institutionnelles, amélioration de l'accessibilité et de la distribution des services et intrants, lutte contre la peste bovine, contrôle PPCD et autres épizooties	2000 / 2004	FED et BND
Programme concerté de recherche/développement en élevage	Cf ITC	Instance de démarrage	
Programme de périmètres pastoraux pilotes	Restauration et amélioration des pâturages, participation des communautés à la gestion des ressources pastorales et atténuation des conflits		

Tableau 2 : Activités de base en cours d'exécution en Gambie

Intitulé des programmes	Objectifs	Échéancier	Bailleurs de fonds
Projet d'initiative rurale de financement communautaire	Fourniture de crédit y inclus aux éleveurs	2000 – 2005	FIDA
Programme d'amélioration génétique des petits ruminants et des bovins			Collaboration ITC / Département des services d'élevage
Programme d'embouche et d'élevage d'ovins et de caprins	Vente de moutons pour les fêtes musulmanes		PNUD/BafD
Projet de conservation de la biodiversité côtière	Gestion et conservation de la biodiversité côtière		GEP (préparation)
OMVG (Organisation de mise en valeur du bassin du fleuve Gambie)	Composante de développement de l'élevage		UE / BafD
OMVG	Utilisation et gestion durable des ressources en eau du bassin du fleuve Gambie (qui couvre 4 pays : Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau et Gambie), y inclus protection de sa source (hautes terres du Fouta D'jalon). Les projets concernent principalement le développement de l'agriculture irriguée et de l'hydroélectricité		BafD, UE, BADEA

Tableau 3 : Activités de base en cours d'exécution au Sénégal

Intitulé des programmes	Objectifs	Échéancier	Bailleurs de fonds
Programme africain pour le contrôle des épizooties	Contrôle des principales épizooties, en particulier la peste bovine et la péripneumonie contagieuse bovine		FED
Programme d'appui à la concertation État-professions agricoles	Développement de la concertation entre l'Etat et les organisations professionnelles agricoles		
Projet de lutte contre la pauvreté	Renforcement des capacités des instances gouvernementales, de la société civile, du secteur privé et des administrations locales pour mieux lutter contre la pauvreté par l'octroi de microcrédit pour la génération de revenus durables.	1998 to 2002	UNDP and American Foundation for Development, Association sénégalaise d'appui au crédit et AFRICARE
Programme d'appui au secteur forestier	Le programme améliorera la planification, la restauration et la gestion des forêts classées du Sénégal avec l'appui technique du Ministère et des administrations locales. Certaines activités seront exécutées dans le cadre du projet du PNUD-FEM sur les sites et seront reprogrammées pour constituer un cofinancement du projet.		Pays-Bas

Tableau 4 : Activités de base en cours d'exécution au Mali

Intitulé des programmes	Objectifs	Échéancier	Bailleurs de fonds
Compagnie malienne de développement des textiles	Promotion de la production cotonnière et céréalière Développement de la culture attelée		AFD / Mali / Banque mondiale
Projet de mise en valeur des forêts de Kita par les organisations paysannes	Aménagement participatif des forêts Lutte contre la pauvreté	2005	Banque mondiale / PNUD / Norvège / Mali
Projet d'appui à la gestion intégrée des ressources naturelles	Gestion intégrée des ressources naturelles	2005	Union européenne / Mali / Guinée-Bissau / Sénégal
Centre communautaire de production de géniteurs N'Dama (Yanfolila)	Sélection de géniteurs N'Dama Commercialisation de géniteurs N'Dama dans la sous-région	2001	CEDEAO
Projet de marché frontalier à bétail de Sikasso	Promotion de la filière bétail et viande	2001	CILSS
Projet de développement de l'élevage dans la zone de Kayes Sud	Lutte contre la pauvreté par le développement de l'élevage du bétail local Amélioration des infrastructures de base		BADEA
Projet d'appui au secteur privé de l'élevage	Renforcement des capacités des partenaires intervenant dans le secteur de l'élevage		AFD
Projet de gestion durable des forêts en 3ème Région	Gestion participative des forêts Lutte contre la pauvreté	2005	AFD / Mali
Programme africain pour le contrôle des épizooties	Contrôle des principales épizooties		FED
Projet d'appui au secteur agricole et aux organisations paysannes	Renforcement des capacités institutionnelles du secteur public et des organisations paysannes	2001 - 2010	Banque mondiale / Bafd / Pays-Bas

Annexe 1D : Références bibliographiques

- Agyemang, K., Dwinger, R. H., Little, D. A. and Rowlands, G. J. 1997. Village N'Dama Cattle Production in West Africa: Six years of research in the Gambia. International Livestock Research Institute, Nairobi, Kenya, and International Trypanotolerance Centre, Banjul, The Gambia, 131 pp.
- Agyemang, K. 2000. A review of status of trypanotolerant livestock in West and Central Africa. A Background Review Paper for the Proposed GEF/UNDP Project *In-situ Conservation of endemic Livestock of West Africa*.
- Bourn, D. Milligan, K. and Wint, W. 1986. Tsetse, Trypanosomiasis and Cattle in a Changing Environment. Livestock Systems Research in Nigeria's Subhumid Zone. Proceedings of the Second ILCA/NAPRI Symposium held in Kaduna, Nigeria. 29 October – 2 November 1984, ILCA, Addis Ababa.
- Bradley, D. G., MacHugh, D. E., Meghen, C., Loftus, R. T., Sharp, D. M. and Cunningham, E. P. 1993. Genetic Characterisation of Indigenous Cattle Breeds: First Results and Implications for Genetic Improvements. pp. 37-44. FAO Animal Production and Health Paper No. 110. Rome, FAO.
- Cunningham, E. P. 1992. Animal Genetic Resources. The Perspectives for Developing Countries. In: J.E.O. Rege and M. E. Lipner (eds). African Animal Genetic Resources: Their Characterisation, Conservation and Utilisation. Proceedings of the Research Planning Workshop held at ILCA, Addis Ababa, Ethiopia 19-21 February 1992.
- d'Ieteren, G. D. M. and Trail, J. C. M. 1988. An Overview of the African Trypanotolerant Livestock. In: Livestock Production in Tsetse Affected Areas of Africa. Proceedings of a meeting held in Nairobi, Kenya from the 23rd to 27th November 1987. ILCA/ILRAD, 1988.
- De Haan, C. 1988. Research Requirements for Livestock Development in Tsetse – Affected Areas. In: Livestock Production in Tsetse Affected Areas of Africa. Proceedings of a meeting held in Nairobi, Kenya from the 23rd to 27th November 1987. ILCA/ILRAD, 1988. pp. 459 – 465.
- Debrah, S. and Sissoko, K. 1990. Sources and Transfers of Cash Income in the Rural Economy: the Case of Smallholder Mixed Farmers in the Semi-arid Zone of Mali. African Livestock Policy Analysis Network Paper No. 25, International Livestock Centre for Africa, Addis Ababa, Ethiopia.
- Epstein, H. 1971. The Origin of Domestic Animals of Africa. Vol. 1. New York. NY, USA. Pub. Africana.
- FAO/WHO/OIE 1982. In: V. Kouba (ed), Animal Health Year book 1981. No. 18. Food and Agriculture Organisation of the United Nations, Rome, Italy.
- Fergusson, W. 1988. Factors Influencing the Production Potential of Trypanotolerant Livestock. In: Livestock Production in Tsetse Affected Areas of Africa. Proceedings of a meeting held in Nairobi, Kenya from the 23rd to 27th November 1987. ILCA/ILRAD, 1988.
- ILCA 1979a. Trypanotolerant Livestock in West and Central Africa. Volume 1. General Study. ILCA Monograph 2. International Livestock Centre for Africa, Addis Ababa. pp. 147.
- ILCA 1979b. Trypanotolerant Livestock in West and Central Africa. Volume 2. Country Studies. ILCA Monograph 2. International Livestock Centre for Africa, Addis Ababa. pp. 303.

- Kamuanga, M., Tano, K. and D'Ieferen, G. 1999. Farmers' Preferences of Cattle Breeds, Their Market Values and Prospects for Improvement in West Africa: A Summary Review. A Paper Presented at the 25th Meeting of the International Scientific Council on Trypanosomiasis Research and Control (ISCTRC), September 27-October 2, 1999, Mombasa, Kenya.
- MacLennan, K. J. R. 1980. Tsetse-transmitted trypanosomosis in relation to the rural economy in Africa. Part 1. Tsetse Infestation. World Animal 36: 2-17.
- Rege, J. E. O., Aboagye, G. S. and Tawah, C. L. 1994a. Shorthorn Cattle of West and Central Africa. I. Origin, Distribution, Classification and Population Statistics. World Animal review 78, 1-14.
- Rege, J. E. O. and Tawah, C.L. 1999. The State of African Cattle Genetic Resources. II. Geographical distribution, characteristics and uses of present-day breeds and strains. Animal Genetic Resources Information Bulletin, 26: 1-25.
- Syrstad, O. 1992. Utilisation of Indigenous Animal Genetic Resources. In: J.E.O. Rege and M. E. Lipner (eds). African Animal Genetic Resources: Their Characterisation, Conservation and Utilisation. Proceedings of the Research Planning Workshop held at ILCA, Addis Ababa, Ethiopia 19-21 February, 1992. pp 17-21.

ANNEXE 2 : LETTRES D'APPROBATION DES PAYS

ANNEXE 3 : ARRANGEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉS : TERMES DE RÉFÉRENCE

3.1 Coordination du Projet

3.2 Sous-contrats

3.3 Consultants Régionaux ou internationaux

3.4 Consultants Nationaux

3.5 Plan de Travail Indicatif

3.6 Suivi et évaluation

3.1 TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Sobia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Dans le cadre de sa mission, le bureau d'appui/conseil WEP/DED devra non seulement assurer la gestion quotidienne des activités techniques et financières du projet PDF B, mais aussi veiller à ce que les objectifs assignés soient atteints.

3. TACHES

Sous la supervision du comité régional chargé de définir le cadre d'orientation générale du projet, le bureau d'appui/conseil WEP/DED devra assumer les tâches suivantes :

- ✓ préparer un plan de travail pour l'exécution du PDF B dans les quatre pays concernés ;
- ✓ organiser les réunions régionales en concertation avec le comité de pilotage régional ;
- ✓ définir les termes de référence des études ;
- ✓ planifier les interventions des consultants et leur apporter un appui pour une exécution correcte de leurs tâches ;
- ✓ procéder au choix des consultants régionaux et assurer la supervision des études au niveau régional ;

- ✓ conseiller les comités de pilotage nationaux dans le choix des consultants nationaux ;
- ✓ apporter une assistance aux pays dans le cadre de l'élaboration des rapports nationaux ;
- ✓ veiller à une maîtrise du manuel des procédures du PNUD par les comités nationaux de pilotage ;
- ✓ préparer les rapports d'activités du projet conformément aux procédures du PNUD et du FEM ;
- ✓ superviser la préparation et l'adoption du document de projet.

4. PROFIL DE WEP/DED

Le bureau d'appui/conseil sélectionné est doté du statut légal de cabinet de consultation, d'ingénierie sociale et de conseil en développement organisationnel. Constitué sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL), le bureau WEP/DED a une vocation régionale. Il s'appuie sur l'association d'expertises africaines valorisant la synergie et la complémentarité des compétences et des expériences dans plusieurs métiers et disciplines liés au développement rural, à la conservation de la diversité biologique, à la gestion de l'environnement et à la planification stratégique.

Dr Oussouby Touré, coordonnateur de WEP/DED est détenteur d'un Doctorat de 3^{ème} cycle en sciences sociales. Il possède dix huit années d'expérience professionnelle dans divers domaines, notamment :

- ✓ l'étude des écosystèmes et des systèmes de production (agriculture, élevage, foresterie, etc.) ;
- ✓ la conception, la mise en oeuvre et la gestion administrative de projets de recherche/développement visant à améliorer les systèmes de production ainsi que la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- ✓ la planification stratégique dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la diversité biologique ;
- ✓ la supervision des études de factibilité de projets divers et l'évaluation de l'impact écologique et socio-économique d'opérations de développement ;
- ✓ la gestion administrative et financière de projets de développement.

Le coordonnateur de WEP/DED dispose d'aptitudes en communication et de capacités avérées de travail en équipe lui permettant de développer un partenariat dynamique avec les pays concernés. En outre, il a une bonne connaissance des langues, en particulier le français et l'anglais et maîtrise parfaitement l'outil informatique (Internet, logiciels de traitement de texte et d'analyse statistique appliquée aux sciences sociales).

5. PERSONNEL DE WEP/DED

Dans le cadre de l'exécution du PDF B, le coordonnateur de WEP/DED est assisté par un personnel comprenant :

- ✓ un assistant administratif et financier ;
- ✓ une secrétaire ;
- ✓ un vagemestre.

L'assistant administratif et financier travaille sous la supervision du coordonnateur de WEP/DED et a pour tâches de :

- ✓ préparer les contrats des consultants ;

- ✓ assurer la gestion comptable du projet conformément aux procédures du PNUD ;
- ✓ rédiger les rapports financiers en concertation avec les comités de pilotage nationaux ;
- ✓ préparer les demandes d'alimentation du compte du projet ;
- ✓ veiller à une exécution financière correcte du projet au niveau des pays (respect des procédures du PNUD, déboursement des fonds à temps, fourniture de pièces justificatives des dépenses, etc.).

L'assistant administratif et financier est titulaire d'un diplôme de comptabilité de niveau universitaire (DUT finance et comptabilité). Il justifie de cinq années d'expérience en gestion administrative et financière de projets de développement. En outre, il possède une bonne connaissance des procédures du PNUD ainsi qu'une maîtrise de l'outil informatique, en particulier les logiciels de gestion comptable et de traitement de texte.

La secrétaire travaille sous la supervision du coordonnateur de WEP/DED et exécute les tâches ci-après :

- ✓ secrétariat ;
- ✓ standard ;
- ✓ gestion du courrier ;
- ✓ préparation des réunions régionales ;
- ✓ appui logistique aux consultants régionaux.

La secrétaire est détentrice d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et a une parfaite maîtrise de la micro-informatique, en particulier le courrier électronique, Internet et les logiciels de traitement de texte.

Le vagemestre travaille sous la supervision du coordonnateur de WEP/DED et a pour tâches de :

- ✓ faire les courses du projet ;
- ✓ acheminer le courrier et les colis du projet ;
- ✓ assurer les photocopies ;
- ✓ apporter un appui logistique aux consultants régionaux.

Le vagemestre est scolarisé en français. Il a acquis une solide expérience de travail dans un projet de développement et dans une institution de recherche.

3.2 Sous contrats

Sous-contrat 1

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DU SOUS-CONTRAT CHARGE DE PROCEDER A UNE SYNTHESE DES DONNES ENTOMOLOGIQUES DISPONIBLES EN VUE DE LA SELECTION DES SITES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboa, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission du consultant portera d'une part sur la revue des données ayant trait à l'élevage et, d'autre part sur la réalisation d'une synthèse des études entomologiques relatives à la répartition spatiale et à l'évolution de la population de glossines dans les quatre pays concernés en vue de sélectionner les sites du projet de conservation in situ du bétail endémique.

3. TACHES

Le sous-contrat consultant devra prendre en charge les tâches suivantes :

- ✓ une visite de terrain dans les quatre pays concernés en vue de collecter les données portant sur l'élevage, la situation actuelle et l'évolution du risque de trypanosomosis, les infrastructures

ainsi que les projets en cours d'exécution et les initiatives envisagées en matière d'exploitation du bétail endémique ;

- ✓ l'organisation dans les quatre pays concernés de consultations avec les institutions publiques, le secteur privé et l'ensemble des acteurs interpellés par la problématique de la conservation du bétail endémique en vue de valider les choix des sites opérés sur la base de l'étude entomologique ;
- ✓ la rédaction du rapport de consultation.

4. DUREE DU SOUS-CONTRAT

La durée de la consultation sera de deux mois . Le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- i) collecte des données et organisation de consultations dans les pays : mois 2 à mois 3
- ii) élaboration du rapport : mois 3.

5. PROFIL DE L'INSTITUTION

La consultation sera confiée à une institution spécialisée de recherche disposant d'une expérience avérée dans l'étude des écosystèmes humides et sub-humides de l'Afrique de l'Ouest ainsi que dans la recherche portant sur l'amélioration du bétail endémique (accroissement de la productivité et meilleure valorisation de ce cheptel par le biais d'une exploitation optimale et durable de la résistance génétique des races). Cette institution devra disposer d'experts hautement qualifiés dans les domaines de l'entomologie, de la zootechnie et de la génétique animale.

Sous-contrat 2

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DU SOUS-CONTRAT CHARGES D'ETABLIR UN ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES GENETIQUES ANIMALES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboa, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Dans chacun des quatre pays, la mission du consultant va porter sur :

- ✓ l'établissement de l'état des lieux actuel des ressources génétiques animales (diversité au sein des espèces concernées par le projet, effectifs, races) dans les zones ciblées par le projet en vue de disposer d'une situation de référence ;
- ✓ l'analyse approfondie de l'évolution des ressources génétiques animales (RGA) au cours de la période écoulée (en particulier les vingt dernières années) et l'esquisse de tendances probables pour le futur ;
- ✓ la description des modes d'utilisation des RGA et l'évaluation de leur contribution aux productions animales ;

- ✓ l'identification des contraintes liées à l'utilisation des RGA et la délimitation des menaces qui pèsent sur la pérennité et la diversité de ces ressources.

3. TACHES

Les consultants en collaboration avec l'institution charge d'analyse de laboratoire pour la caractérisation génétique, prendront en charge les tâches suivantes :

- ✓ l'inventaire des RGA sur la base de l'exploitation des données disponibles ;
- ✓ la caractérisation phénotypique des races existantes à partir des résultats de recherches antérieures portant sur les différentes les races endémiques et d'enquêtes de terrain complémentaires, si cela s'avère nécessaire ;
- ✓ la caractérisation génétique des races endémiques existantes grâce à des prélèvements de sang effectués sur des animaux pour des analyses de l'ADN. Un échantillonnage sera effectué dans chaque zone ciblée par le projet et portera sur environ 40 à 50 animaux par race. Ces animaux proviendront de 5 à 10 troupeaux au sein desquels le sang de 2 à 5 animaux sera prélevé pour l'extraction de l'ADN et son envoi à un laboratoire spécialisé (Sous-contrat 2) ;
- ✓ la description et l'analyse des modes d'utilisation des RGA ainsi que les contraintes et les menaces auxquelles elles font face.

4. DUREE DU SOUS-CONTRAT

La durée de la consultation sera de 4 mois. Le calendrier prévisionnel de l'intervention s'établit comme suit :

- i) inventaire des RGA : mois 3 à mois 4 ;
- ii) caractérisation phénotypique : mois 3 à mois 5 ;
- iii) description et analyse des modes d'utilisation des RGA : mois 3 à mois 6.

5. PROFIL DE L'INSITUATION

La consultation sera effectuée dans chacun des pays concernés par une institution spécialisée disposant d'une solide expérience dans le domaine des études de caractérisation de RGA, notamment l'inventaire des ressources, l'évaluation des performances zootechniques et l'analyse des systèmes de production Cette institution devra disposer d'équipes de chercheurs compétents en zootechnie, génétique animale et socio-économie ainsi que des moyens logistiques requis pour effectuer le travail

Sous-contrat 3

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL D'UN SOUS-CONTRAT CHARGE D'EFFECTUER LES ANALYSES DE LABORATOIRE POUR LA CARACTERISATION GENETIQUE DU BETAIL ENDEMIQUE

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Le sous-contrat consistera à évaluer la viabilité des populations sélectionnées du point de vue génétique conformément à l'objectif général de conservation et d'utilisation durable du bétail endémique porteur de caractéristiques génétiques spécifiques. Cette évaluation devra porter à la fois sur les bovins et les petits ruminants et utiliser les approches génétiques moléculaires en vue de déterminer la variabilité génétique au sein d'une même race, mais aussi entre des populations appartenant à différentes races. L'évaluation devra permettre également de mesurer le degré d'introgession de sang par croisement avec des races exotiques (sont considérées ici comme exotiques toutes les espèces/races non originaires de la zone d'étude).

3. TACHES

Le sous-contrat prendra en charge les tâches suivantes :

- ✓ assurer la supervision des prélèvements de sang au niveau d'échantillons de troupeaux sélectionnés dans les quatre pays concernés (Sous-contrat 1);
- ✓ procéder aux analyses moléculaires des échantillons collectés en vue de l'extraction de l'ADN et de la détection des génotypes par microsatellite ;
- ✓ faire l'analyse génétique des molécules ;
- ✓ élaborer le rapport de présentation des résultats des analyses de laboratoire.

4. DUREE DU SOUS-CONTRAT

La durée du sous-contrat sera de 6 mois. Le temps de travail à consacrer aux différentes tâches s'établit comme suit :

- i) collecte de sang (4 semaines) : mois 2 ;
- ii) extraction de l'ADN et détection des génotypes (16 semaines) : mois 3 à mois 6 ;
- iii) analyse des données et élaboration du rapport (4 semaines) : mois 7.

5. PROFIL DE L'INSTITUTION

Le sous-contrat effectuée par une institution spécialisée dans le domaine de la recherche en biologie et/ou génétique moléculaire, disposant d'une équipe de chercheurs de haut niveau et des équipements de laboratoire requis pour les analyses demandées.

Sous-contrat 4

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DU SOUS-CONTRAT POUR ETABLIR UN ETAT DES LIEUX DES ECOSYSTEMES AU NIVEAU D'UN ECHANTILLON DE ZONES D'ETUDE ET DE SITES CIBLES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboa, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Dans chacun des quatre pays, la mission du consultant consistera à établir une situation de référence sur l'environnement bio-physique et socio-économique au niveau d'un échantillon de 5 sites cibles par pays choisis au sein de zones d'étude afin de permettre la sélection des sites du projet (3 par pays) la mise en place d'un dispositif de suivi/évaluation performant.

3. TACHES

Les consultants devront effectuer les tâches suivantes :

- ✓ collecte au niveau de zones d'étude d'une superficie de l'ordre de 600 à 800 km² de données portant sur i) la pluviométrie (série la plus longue possible), ii) les ressources forestières (état actuel et dynamique), les ressources pastorales (évaluation sur le plan qualitatif et quantitatif, analyse en termes de potentialités), iii) les ressources en eau, iv) la faune, v) les types de sol,

- vi) les activités socio-économiques (situation actuelle et évolution des systèmes de production) et vii) les équipements et infrastructures ;
- ✓ mesure du coût d'utilisation des ressources naturelles dans les zones d'étude ;
- ✓ estimation de la valeur ainsi que du coût économique de dégradation des poches d'habitat critiques ;
- ✓ exploitation des données collectées et élaboration de cartes de base et de cartes d'occupation et de dégradation des sols (échelles 1/50000 et 1/25000) ;
- ✓ analyse des mutations des écosystèmes en relation avec l'évolution des systèmes de production (principalement agriculture, élevage et foresterie) au niveau de sites cibles choisis au sein des zones d'étude ;
- ✓ proposition de démarches permettant aux communautés de base de développer des initiatives de gestion des terroirs fondées sur une valorisation optimale des ressources naturelles d'une part et, d'autre part de mettre en œuvre des approches de gestion pastorale prenant en compte les contraintes inhérentes aux systèmes d'élevage transhumants et sédentaires ;
- ✓ élaboration d'une base de données intégrant les ressources biophysiques et socio-économiques recensées au niveau des sites cibles et mise au point d'un système d'information géographique (SIG).

4. DUREE DU SOUS-CONTRAT

La durée de la consultation sera de 5 mois. Le calendrier prévisionnel de l'intervention s'établit comme suit :

- i) collecte et analyse des données : mois 3 à mois 5 ;
- ii) évaluation des coûts économiques : mois 5
- ii) élaboration de documents cartographiques : mois 5 à mois 6 ;
- iii) analyse des écosystèmes et des systèmes de production : mois 5 ;
- iv) élaboration de bases de données et mise au point de SIG : mois 6 à mois 7.

5. PROFIL DE L'INSTITUTION

Les consultants devront être des institutions spécialisées disposant d'une expérience avérée dans les domaines de la veille environnementale, de la cartographie des ressources naturelles, des inventaires et aménagements forestiers ainsi que des études d'impact environnemental. Ces institutions devront disposer d'équipes pluridisciplinaires de chercheurs compétents (géographes, cartographes, agronomes, pastoralistes, experts en SIG et socio-économistes) et des moyens logistiques requis pour effectuer le travail demandé.

3.3 Consultants regional ou international

Consultant Régional 1

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL D'UN CONSULTANT REGIONAL CHARGE D'ANALYSER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES GENETIQUES ANIMALES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission du consultant consistera à analyser le cadre juridique régissant la gestion des ressources génétiques animales en vue de définir des lignes directrices susceptibles de favoriser une convergence des stratégies de conservation de la diversité biologique et des politiques nationales de gestion du bétail endémique.

3. TACHES

Le consultant devra exécuter les tâches suivantes :

- ✓ l'analyse des conventions internationales prenant en compte la problématique de la gestion des ressources génétiques animales en vue de cerner leurs implications pour les pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ l'examen critique des législations existantes relatives d'une part à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques animales et, d'autre part à l'accès aux ressources génétiques, aux technologies correspondantes et aux avantages découlant de l'utilisation du matériel génétique ;
- ✓ l'analyse des systèmes de tenure foncière et la délimitation de leur incidence sur la gestion des écosystèmes dans les zones d'habitat du bétail endémique ;
- ✓ l'évaluation des approches adoptées par les projets et programmes de gestion des terroirs et/ou de conservation de la diversité biologique ;
- ✓ la définition d'options stratégiques susceptibles de garantir la préservation des écosystèmes qui constituent l'habitat du bétail endémique ;
- ✓ l'identification des besoins éventuels de révision et/ou d'harmonisation des législations déjà existantes d'une part et, d'autre part la délimitation des besoins éventuels en matière d'élaboration de nouvelles législations nationales dans la perspective de la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique ;
- ✓ l'élaboration de recommandations pour la formulation de politiques appropriées de gestion des ressources génétiques animales en rapport avec la préservation des écosystèmes.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de 28 jours. Le travail devra être effectuée au cours du mois 5.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être titulaire d'un Master of Science ou diplôme de Doctorat de 3^{ème} cycle en droit de l'environnement ou droit des ressources naturelles. Il devra justifier d'une expérience professionnelle de dix années au moins en matière d'analyse et d'élaboration de législations environnementales. Il devra posséder une solide connaissance des problématiques et des législations environnementales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Consultants Régionaux 2 à 5

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DES CONSULTANTS REGIONAUX CHARGES D'ELABORER LE PROJECT BRIEF ET DOCUMENT DE PROJET FEM

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission des consultants consistera à élaborer, conformément au canevas du FEM, un document de projet (« Project Brief ») portant sur la promotion des activités de conservation in situ des races/souches endémiques de bétail d'Afrique de l'Ouest grâce notamment au développement de stratégies de protection de leurs habitats dans des sites prioritaires identifiés dans les différents pays concernés. Une fois le Project Brief approuvé par le FEM, les consultants devront élaborer le document de projet (PRDOC).

3. TACHES

Les consultants devront effectuer les tâches suivantes :

- ✓ élaboration d'une proposition de zonage indiquant les sites prioritaires sélectionnés dans les différents pays concernés et précisant les axes et les priorités d'intervention définis par les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;

- ✓ proposition de démarches destinées à promouvoir les initiatives de gestion des terroirs au niveau des sites ;
- ✓ délimitation de lignes d'actions hiérarchisées et combinées de façon cohérente et identification des échelles au niveau desquelles ces actions seront menées ;
- ✓ description détaillée de chacune des interventions proposées ainsi que sa justification par rapport à la problématique et à la finalité du projet ;
- ✓ description des mesures de soutien à la stratégie de valorisation du cheptel endémique (en termes de financement, de formation, de renforcement des capacités, d'incitation économique pour couvrir les coûts d'opportunité de la conservation in situ du bétail endémique et les coûts récurrents du projet) ;
- ✓ prise en compte de toutes les exigences du FEM en matière de préparation d'un document de projet (évaluation des coûts incrémentaux, rédaction des annexes relatives aux modalités d'implication du public, formulation du cadre d'analyse des menaces et de leurs causes fondamentales, définition du plan de suivi/évaluation, matrice des activités, etc.) ;
- ✓ élaboration d'un canevas de mise en œuvre indiquant les étapes ainsi que les conditions, les modalités de réalisation du projet et le repérage des opérateurs ;
- ✓ description de l'organisation interne du projet et évaluation des ressources humaines requises pour son exécution correcte ;
- ✓ description du montage institutionnel du projet et de ses relations avec les différents partenaires de coopérations, les institutions publiques, le secteur privé et les collectivités locales intéressées ;
- ✓ évaluation des ressources financières à mobiliser et formulation de propositions de financement ;
- ✓ identification des éléments de justification économique et sociale du projet et évaluation de ses impacts probables sur les différentes catégories d'acteurs
- ✓ évaluation des incidences environnementales du projet ;
- ✓ élaboration d'un dispositif de suivi/évaluation ;
- ✓ élaboration du document de projet (PRODOC) après approbation du descriptif (Brief) du projet par le FEM.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

S'agissant des experts régionaux, la durée de la consultation sera de 14 jours. Le travail devra être effectué au cours du mois 9 au mois 10. Pour ce qui concerne l'expert international spécialisé dans le domaine de l'évaluation des coûts incrémentaux, la durée de la consultation sera de 21 jours. Le travail devra être effectué au cours des mois 4 et 9.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

La consultation sera confiée à trois experts régionaux hautement qualifiés dans les domaines de l'économie rurale, de la gestion des ressources génétiques animales et du pastoralisme. Ces

consultants seront appuyés par un expert international spécialisé en matière d'évaluation des coûts incrémentaux. Chacun des experts régionaux devra être titulaire d'un Masters of Sciences ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle et justifier au moins de quinze années d'expérience dans les domaines de la recherche et du développement.

Consultant Régional 6
TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DU CONSULTANT CHARGE
D'ASSURER LA FACILITATION DES ATELIERS

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Sobia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Le consultant aura pour mission d'assurer l'animation et la facilitation des différents ateliers en vue de garantir une conduite correcte des exercices de planification qui seront entrepris dans le cadre de la formulation du document de projet.

3. TACHES

Le consultant prendra en charge les tâches suivantes :

- ✓ fournir des indications sur la logistique et conclure les arrangements anticipés avec le bureau de coordination ;
- ✓ assurer l'animation pédagogique et la facilitation des différents ateliers ;
- ✓ appuyer le bureau de coordination dans le cadre de l'élaboration des rapports des ateliers.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

Le consultant sera engagé pour la facilitation des différents ateliers régionaux. La durée de la consultation sera de 14 jours. Le travail sera effectué en deux étapes au cours la phase du PDF B.

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être un expert régional ou international spécialisé en matière de planification et de facilitation des ateliers. Il devra être titulaire d'un Masters of Sciences ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle dans les domaines mentionnés et posséder une bonne maîtrise des démarches de planification couramment utilisées (ZOPP, LFA, etc.).

3.4 Consultant national

Consultant National 1

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DES CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES DE PROCEDER A L'EVALUATION DES ACTIVITES DE BASE

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboa, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission des consultants qui seront recrutés dans les quatre pays consistera à faire l'évaluation exhaustive des activités de base engagées dans chacun des quatre pays en vue de définir des mécanismes efficaces d'articulation entre ces initiatives en cours et le projet de conservation in situ du bétail endémique.

3. TACHES

Les tâches assignées aux consultants porteront sur :

- ✓ l'inventaire des différentes activités de base actuellement mises en œuvre par la coopération bilatérale et multilatérale, les institutions publiques, le secteur privé, les ONG, les organisations socio-professionnelles et les collectivités locales ;

- ✓ l'analyse de leur répartition par secteurs d'activités et par zone géographique ;
- ✓ la description des modalités de mise en œuvre des différentes interventions ;
- ✓ l'évaluation de la cohérence globale des orientations définies et des démarches adoptées ;
- ✓ l'identification des passerelles existantes entre les initiatives en cours et les orientations des politiques nationales ainsi que leur degré d'opérationnalité ;
- ✓ le repérage des domaines institutionnels et des zones géographiques insuffisamment couverts par les activités de base ;
- ✓ la détermination de mécanismes d'articulation du futur projet avec les activités de base ;
- ✓ l'identification de procédures permettant de renforcer les interrelations entre la promotion des activités de préservation des écosystèmes et la gestion des ressources génétiques animales ;
- ✓ la définition d'un cadre d'orientation stratégique en matière d'incitation visant à favoriser une meilleure valorisation des ressources génétiques animales ;
- ✓ l'évaluation des coûts incrémentaux en relation avec l'expert international spécialisé dans ce domaine.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de 10 jours par consultant. Le travail devra être effectuée au cours du mois 3 à mois 4. L'équipe consistera d'un consultant national par pays.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

Les consultants devront être titulaires d'un Master of Sciences ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle en sciences sociales ou en socio-économie du développement. Ils devront disposer en outre d'une solide expérience en matière d'analyse et d'évaluation de politiques de développement rural ainsi que dans le domaine des études d'impact de projets et de l'évaluation sommaire des coûts incrémentaux.

Consultant National 2
TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DE CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES
D'ANALYSER LE FONCTIONNEMENT DE LA FILIERE DE COMMERCIALISATION DU
BETAIL ENDEMIQUE

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Sobia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission des consultants consistera à analyser le fonctionnement et les performances de la filière de commercialisation du bétail endémique en vue de définir une stratégie de promotion de cette filière avec une implication plus soutenue des opérateurs du secteur privé.

3. TACHES

Dans chacun des quatre pays, les consultants devront, à partir d'une synthèse documentaire et de la collecte des informations idoines :

- ✓ évaluer les effectifs de bétail endémique et leur répartition dans les principales zones agro-écologiques du pays ;

- ✓ identifier et décrire les filières de commercialisation du bétail endémique (acteurs, circuits et itinéraires, volumes et évolution des flux, performances économiques) ;
- ✓ analyser les mécanismes de fonctionnement et de régulation (structure et fonctionnement des marchés, interventions des Etats et des institutions sous-régionales, interventions et rôles des privés) ;
- ✓ déterminer des comptes-types de résultat pour les différentes catégories d'intervenants en vue de faire apparaître la structure des coûts, des prix et des bénéfices des différentes catégories d'opérateurs ainsi que la valeur ajoutée dégagée et sa structure dans l'économie globale (salaires, bénéfices, taxes et impôts) ;
- ✓ évaluer les impacts de l'évolution des marchés internationaux et sous-régionaux du bétail et des viandes sur les filières locales de bétail endémique ;
- ✓ identifier l'environnement réglementaire régissant la commercialisation et les activités d'échanges du bétail endémique, analyser les tendances et la nature de la participation de l'Etat et des autres structures dans la commercialisation ainsi que les incidences de cette implication sur le comportement et les performances des acteurs du secteur privé ;
- ✓ identifier les capacités des gouvernements et institutions sous-régionales à faciliter la commercialisation du bétail endémique et mettre à disposition les ressources humaines chargées de préparer, mettre en œuvre et assurer le suivi des programmes de facilitation du commerce de bétail endémique, en privilégiant et en renforçant l'initiative privée.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

Au niveau de chacun des quatre pays, la durée de la consultation sera de 21 jours. Le travail sera effectué au cours du mois 4 au mois 5. L'équipe consistera d'un consultant pour chaque pays.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

La consultation sera effectuée par des experts spécialisés en économie agricole ou en zoo-économie. Ils devront être titulaires d'un Master of Sciences ou d'un doctorat de 3^{ème} cycle dans les domaines ci-dessus indiqués et disposer d'une expérience professionnelle d'au moins quinze années en matière de recherche/développement.

Consultant National 3

TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DE CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES D'EVALUER LES BESOINS EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Sobia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

L'objectif global de l'étude porte sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités des institutions publiques et privées impliquées dans la mise en œuvre du projet en vue d'établir des priorités d'intervention sur la base de choix stratégiques.

3. TACHES

Les consultants devront effectuer les tâches ci-après :

- ✓ procéder à une évaluation exhaustive des expériences de renforcement des capacités déjà engagées dans les zones d'intervention du projet ;
- ✓ élaborer des propositions permettant de corriger les faiblesses des démarches mises en œuvre et de prendre en compte l'ensemble des besoins exprimés par les acteurs en matière de développement des capacités ;

- ✓ définir des modalités d'opérationnalisation de ces propositions et les inscrire dans une logique de complémentarité par rapport aux initiatives en cours ;
- ✓ identifier les contraintes de capacités critiques en rapport avec les objectifs et les priorités d'intervention définis par les acteurs et les institutions concernés ;
- ✓ décliner pour chaque type de contrainte de capacités, les stratégies spécifiques à promouvoir ;
- ✓ établir un schéma des priorités d'intervention sur la base de choix stratégiques prenant en compte les préoccupations des acteurs concernés ;
- ✓ esquisser un cadre d'orientation pour une stratégie globale de développement des capacités permettant aux acteurs d'exercer des responsabilités en capitalisant les leçons des expériences antérieures.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de 10 jours par consultant. Le travail sera effectué dans le courant du mois 7. L'équipe consistera d'un consultant national par pays.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

Les consultants devront être des experts spécialisés dans le domaine du renforcement des capacités et de l'amélioration des performances des systèmes et des institutions (structures publiques et privées, collectivités locales, organisations non gouvernementales, organisations socio-professionnelles et communautés de base). Ils devront posséder au moins dix années d'expérience dans l'appui au développement des institutions, la mise en relation des partenaires, l'aide à la conception de politiques et de plans de formation.

Consultant National 4
TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DES CONSULTANTS NATIONAUX CHARGES
D'ELABORER LES RAPPORTS PAYS

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboia, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

Les consultants auront pour mission d'élaborer une synthèse des résultats obtenus dans le cadre de l'exécution du PDF B au niveau de chacun des quatre pays. Cette synthèse devra articuler les données de manière à faire apparaître les axes stratégiques d'intervention retenus ainsi que les propositions en matière de montage opérationnel du futur projet.

3. TACHES

Les consultants prendront en charge les tâches suivantes :

- ✓ l'élaboration d'une synthèse portant sur l'état des lieux des écosystèmes, des systèmes de production et des ressources génétiques animales ;
- ✓ l'analyse des contraintes en rapport avec les dynamiques en cours ;

- ✓ la proposition de démarches permettant de promouvoir la gestion communautaire des ressources naturelles au niveau des sites d'intervention ;
- ✓ la définition d'un cadre global d'orientation pour une stratégie de valorisation optimale du bétail endémique ;
- ✓ la délimitation de zones d'intervention et de lignes d'actions prioritaires ;
- ✓ l'identification de mécanismes d'articulation du futur projet avec les activités de base ;
- ✓ la description de mesures de soutien à la stratégie de valorisation du cheptel endémique ;
- ✓ l'élaboration d'un cadre logique pour les composantes retenues ;
- ✓ l'esquisse d'un montage institutionnel du projet ;
- ✓ l'évaluation des ressources financières à mobiliser ;
- ✓ l'établissement de procédures de suivi/évaluation ;
- ✓ la coordination avec les consultants régionaux pour définir les bases d'élaboration du descriptif du projet (y compris les annexes relatives aux pays).

4. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de 14 jours. Le travail sera effectué au cours du mois 8 au mois 9.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

Dans chacun des quatre pays, la consultation sera effectuée par un expert de haut niveau spécialisé en sciences sociales, pastoralisme ou socio-économie. Il devra être titulaire d'un Masters of Sciences ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle dans les domaines mentionnés et posséder au moins quinze années d'expérience professionnelle dans le domaine de la recherche ou du développement.

Consultant National 5
TERMES DE REFERENCE ET PROFIL DE CONSULTANTS NATIONAUX
CHARGES D' ANALYSER LA SITUATION ACTUELLE ET L'EVOLUTION
DES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS DES ZONES REPRESENTATIVES
DE LA DIVERSITE DES SITUATIONS LOCALES

1. CONTEXTE

La préservation du bétail endémique constitue un enjeu important à la fois pour l'Afrique et les autres parties du globe dans la mesure où il s'agit d'un trésor génétique hautement diversifié et quasiment unique en son genre. Actuellement, les races trypanotolérantes présentes en Afrique de l'Ouest font face à différentes menaces liées à plusieurs facteurs, notamment i) la destruction de leur habitat naturel sous l'effet de la pression démographique et des changements climatiques, ii) l'extension du front agricole et la récurrence des feux de brousse. Par ailleurs, l'incursion des zébus locaux dans la zone où vit le bétail endémique et les stratégies inappropriées de croisement avec des races exotiques constituent une menace sérieuse dans la mesure où elles favorisent l'érosion des traits génétiques spécifiques qui sont à la base de la résistance des races trypanotolérantes aux maladies tropicales.

Dans ce contexte, quatre pays de la sous-région (Gambie, Guinée, Mali et Sénégal) ont entrepris de mettre en chantier un projet de conservation in situ du bétail endémique. La démarche préconisée pour sauvegarder les traits génétiques critiques et uniques de ce cheptel s'articule autour de l'identification de certaines poches d'habitats critiques dans les quatre pays concernés et de la mise en œuvre de mesures appropriées pour leur conservation.

Afin d'aider les quatre pays à promouvoir la conservation in situ du bétail endémique, le FEM et plusieurs autres institutions ont mis à leur disposition un appui financier dont le montant s'élève à US \$ 565.000. Ces ressources financières seront utilisées pendant une période de 12 mois (de janvier 2002 à janvier 2003) pour formuler le projet et élaborer le document à soumettre au FEM, à la BAD ainsi qu'à d'autres partenaires de coopération.

Afin de garantir une mise en œuvre correcte des activités programmées pendant la phase du PDF B, le comité de pilotage régional a sélectionné un bureau de consultation basé à Dakar pour servir d'Unité de Coordination du Projet (UCP). Il s'agit du bureau d'appui/conseil WEP/DED sis au N° 6, cité Soboa, Derklé, BP 10.531 Dakar-Liberté (Sénégal) et coordonné par Dr Oussouby Touré, socio-économiste, qui a assuré en qualité de consultant régional, la préparation du document du PDF B dudit projet. Le bureau d'appui/conseil WEP/DED, organe opérationnel de mise en œuvre du projet, est chargé de planifier, de suivre, d'appuyer et de coordonner les activités dans les différents pays concernés.

2. MISSION

La mission des consultants va consister à faire une analyse exhaustive de l'état actuel ainsi que de l'évolution des systèmes de production en vue de repérer les contraintes majeures qui se posent, de délimiter les perspectives de transformation des activités rurales (agriculture, élevage et foresterie) et les défis qui en découlent, notamment pour ce qui concerne l'élevage du bétail endémique. Ce travail devra s'appuyer sur des recherches documentaires complétées par des enquêtes de terrain qui seront effectuées dans une région dans chaque pays, dont les caractéristiques peuvent être extrapolées à l'ensemble de la zone d'intervention du projet.

3. TACHES

Les tâches à exécuter porteront sur :

- ✓ l'identification des différentes activités productives et l'évaluation de leur importance dans les économies locales ;
- ✓ l'analyse de la place spécifique de l'élevage du bétail endémique dans l'économie des exploitations familiales ;
- ✓ l'élaboration d'une typologie des systèmes d'élevage du bétail endémique et la délimitation des contraintes qui se posent à chaque type de système ;
- ✓ la définition d'une stratégie pour une meilleure valorisation du bétail endémique ;
- ✓ la délimitation de repères permettant une meilleure prise en compte de la problématique du genre dans les stratégies d'exploitation du bétail endémique et dans les processus de développement local.

4. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation sera de 12 jours par consultant. Le travail sera effectué au cours du mois 8. L'équipe consistera d'un consultant national par pays.

5. PROFIL DES CONSULTANTS

Dans chacun des quatre pays, la mission sera effectuée par un expert de haut niveau spécialisé en sciences sociales, en agronomie, en pastoralisme ou en socio-économie. Il devra être titulaire d'un Masters of Sciences ou d'un Doctorat de 3^{ème} cycle dans les domaines mentionnés et posséder au moins quinze années d'expérience en matière recherche/développement.

3.5 PLAN DE TRAVAIL

ACTIVITES	MOIS 1	MOIS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
Elaboration et approbation du PRODOC												
Synthèse des données entomologiques												
Analyse du cadre juridique												
Caractérisation génétique des RGA												
Evaluation des activités de base												
Analyse filière commercialisation bétail endémique												
Etablissement état des lieux des RGA												
Evaluation des besoins / renforcement capacités												
Etablissement état des lieux des écosystèmes												
Analyse des systèmes de production												
Elaboration des rapports / pays												
Elaboration descriptif projet & approbation au niveau régional et national												
Soumission descriptif projet au FEM pour approbation												
Elaboration & validation du PRODOC												

3.6 SUIVI/EVALUATION DES ACTIVITES

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Dans chacun des quatre pays, une cellule de suivi/évaluation sera mise en place au sein de l'unité de gestion du projet pour procéder à une évaluation annuelle des progrès accomplis par rapport aux objectifs définis dans le plan de travail sur la base des indicateurs de performance préalablement identifiés. Ce dispositif interne de suivi/évaluation des actions du projet sera conçu de manière à impliquer de façon étroite les acteurs concernés dans la conduite des évaluations. Ces opérations devront permettre à la fois d'apporter les réajustements nécessaires et de recueillir les éléments permettant de garantir le succès et la pérennité des initiatives de conservation in situ du bétail endémique.

Dans un souci de durabilité des initiatives engagées, une attention particulière sera accordée à la qualité de l'implication des populations dans la mise en œuvre du projet ainsi qu'à leur engagement à poursuivre les efforts entrepris au-delà de la phase du projet.

Par ailleurs, les différentes composantes du projet seront hiérarchisées et mises en œuvre de façon progressive en accordant la priorité aux interventions susceptibles d'entraîner des effets «bras de leviers» importants. Ainsi, lors de la première phase du projet les efforts seront centrés prioritairement sur i) l'amélioration de la productivité du bétail endémique, ii) l'expérimentation de modèles permettant de promouvoir la conservation in situ de ce cheptel ainsi que la préservation des écosystèmes qui lui servent d'habitat, iii) la mise en place d'un dispositif d'incitations pour une valorisation optimale du bétail endémique et iv) le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

L'impulsion de cette gamme d'activités va créer les conditions favorables pour la réussite des activités complémentaires portant notamment sur le développement des échanges d'informations et de matériel génétique, la mise au point d'un schéma de développement en matière de coopération et d'échanges régionaux, etc. La capitalisation des enseignements tirés des deux premières phases du projet permettra de renforcer au cours de la troisième les mécanismes de pérennité des initiatives de conservation in situ du bétail endémique .

Au niveau régional, l'évaluation sera du ressort du comité technique régional qui aura compétence pour faire appel, en cas de besoin, à une expertise technique qualifiée.

Les facteurs et les risques exogènes

Le succès et la pérennité des initiatives de conservation in situ du bétail peuvent être affectés positivement ou négativement par plusieurs facteurs exogènes qu'il importe de cerner de façon précise.

Risques	Degré	Mesures correctives
Retard dans l'élaboration et/ou l'harmonisation des textes juridiques régissant la gestion des RGA	Haut	Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet entreprendront des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des Députés
Absence ou faiblesse de la politique de décentralisation de la gestion des ressources naturelles	Haut	Coalition des organisations communautaires de base pour développer le lobbying auprès des pouvoirs publics et des partenaires au développement
Absence de dispositifs d'incitation conduisant les populations à adopter des stratégies non conservatoires des ressources naturelles et des RGA	Haut	L'amélioration de la productivité du bétail endémique et sa valorisation optimale sur les marchés d'exportation vont favoriser l'adoption de pratiques de conservation in situ du bétail endémique
Adoption de barrières (tarifaires et non tarifaires) entravant la promotion des exportations du bétail endémique	Haut	L'établissement de relations de coopération entre le projet et les institutions d'intégration régionale permettra de créer un environnement favorable au développement du commerce du bétail endémique
Faiblesse de la dynamique organisationnelle au niveau des communautés de base impliquées dans la mise en œuvre du projet	Haut	Les activités de renforcement de capacités qui seront menées dans le cadre du projet permettront de consolider les structures organisationnelles existantes
Destruction généralisée de l'habitat du bétail endémique suite à l'extension continue du domaine agricole et/ou à la récurrence des feux de brousse	Haut	La stratégie de préservation des écosystèmes combinera les actions de lutte contre les feux de brousse à celles d'un aménagement des terroirs favorisant une intégration harmonieuse des différentes activités productives
Développement de stratégies inappropriées de croisement entre les zébus locaux et le bétail endémique	Haut	La création d'une valeur ajoutée pour le bétail endémique sur les marchés d'exportation va favoriser l'adoption de pratiques de sélection en race pure
Généralisation des programmes d'insémination artificielle et dispersion de gènes exotiques sur l'ensemble du territoire	Haut	Le projet mettra en exergue les échecs répétés des expériences d'introduction non contrôlée de gènes exotiques en vue d'inciter les pouvoirs publics à adopter une démarche consistant à utiliser principalement les races locales dans le schéma

ANNEX 4 : Budget du projet

BL	DESCRIPTION	TOTAL	Jours	2002	Total du co-financement	Gouv't	ILRI	ITC	BAID
	PERSONNEL DU PROJET								
	Experts internationaux et régionaux								
11-01	Harmonisation des politiques et mesures juridiques	5 800	21	5 800					
11-02	Economiste rural (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14.0	3 500					
11-03	Ressources génétiques animales (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14	3 500					
11-04	Pastoraliste (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14	3 500					
11-05	Analyste des surcoûts	10 500	21	10 500					
11-05	Facilitateur de l'atelier LFA	7 500	14.0	7 500					
11-06	Coordonnateur régional	43 200	300.0	43 200					
11-99	Total partiel	77 500		77 500					
	Appui administratif								
13-01	Responsable financier et administratif	1 600	300	1 600					
13-02	Services de secrétariat	1 400	300	1 400					
13-03	Chauffeur	600	300	600					
13-99	Total partiel	3 600		3 600					
	Mission Costs								
16-01	Missions régionales	27 000		27 000					
16-02	Missions nationales et locales	15 000		15 000					
16-03	Missions de supervision du Coordonnateur régional	6 000		6 000					
16-99	Total partiel	48 000		48 000					
	Consultants nationaux								
17-01	Investigations de la ligne de base	9 000	40	9 000					
17-02	Commercialisation	9 000	40	9 000					
17-03	Évaluation du renforcement des capacités	9 000	40	9 000					
17-04	Rapports nationaux	15 000	56.0	15 000					
17-05	Socioéconomie/systèmes de production	12 000	48	12 000					
17-99	Total partiel	54 000		54 000					
	TOTAL DE L'ÉLÉMENT	183 100		183 100					
21	Sous-traitance								
21-01	Inventaire/analyse entomologique	20 000		20 000	5 000				
21-02	Statut des ressources génétiques animales	15 000		15 000	0				
21-03	Caractérisation génétique animale	25 000		25 000	30 000		30 000		

21-04	Statut des écosystèmes et gestion des ressources naturelles	40 000	4	40 000									
21-05	Études de faisabilité de la BAfD (FAO)												
21-99	Total partiel	100 000		100 000						50 000			50 000
29	TOTAL DE L'ÉLÉMENT	100 000		100 000						85 000	5 000	30 000	50 000
30	FORMATION									85 000	5 000	30 000	50 000
30-01	Réunions et ateliers régionaux	60 000	4	60 000									
30-02	Réunions et ateliers nationaux	54 000	8	54 000									
30-03	Réunions locales	18 000	24	18 000					29 250				
30-04	Table ronde des donateurs	16 000	1	16 000					5 250				
30-99	Total partiel	148 000		148 000						5 000			5 000
39	TOTAL DE L'ÉLÉMENT	148 000		148 000					34 500	39 500			5 000
45	EQUIPEMENT									39 500	34 500		5 000
45-01	Frais de fonctionnement et fournitures de bureau	4 600		4 600									
45-02	Entretien *	10 100		10 100									
45-99	Total partiel	14 700		14 700									
	TOTAL DE L'ÉLÉMENT	14 700		14 700									
	DIVERS												
52	Audit	1 000		1 000									
53	Traduction et reprographie	5 000		5 000									
54	Redevance d'appui WEP/DED	16 200		16 200									
55	Divers	2 000		2 000									
	TOTAL DE L'ÉLÉMENT	24 200		24 200									
	TOTAL GÉNÉRAL	470 000		470 000						124 500	34 500	30 000	55 000

* = Redevance d'appui du PNUD

NUMERO DU PROJET		DESCRIPTION	TOTAL	jours	2002	2003	du co-finance	Gouv't	ILRI	ITC	BAfD
BL	DESCRIPTION										
10	PERSONNEL DU PROJET										
11	Experts Internationaux										
11 01	Harmonisation des politiques et mesures juridiques	5 800	21	3 800	2 000						
11 02	Economiste rural (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14	2 500	1 000				0	0	0
11 03	Ressources génétiques animales (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14	2 500	1 000						
11 04	Pastoraliste (Fiche et descriptif de projet)	3 500	14	2 500	1 000						
11 05	Analyste des surcoûts	10 500	21	7 500	3 000						
11 06	Facilitateur de l'atelier LFA	7 500	14	4 500	3 000						
11 07	Coordonnateur régional	43 200	300	30 000	13 200						
11-99	Sous-total	77 500		53 300	24 200				0	0	0
18	Support Administratif										
18-01	Responsable financier et administratif	1 600	300	1 000	600						
18-02	Services de secrétariat	1 400	300	1 000	400						
18-08	Chauffeur	600	300	400	200						
18-99	Sous-Total	3 600		400	1 200				0	0	0
16	Couts des Missions										
16-01	Missions régionales	27 000		20 000	7 000						
16-02	Missions nationales et locales	15 000		10 000	5 000						
16-08	Missions de supervision du Coordonnateur régional	6 000		4 000	2 000						
16-99	Sous-Total	48 000		34 000	14 000						
17	Consultants Nationaux										
17-01	Investigations de la ligne de base	9 000	40	9 000							
17-02	Commercialisation	9 000	40	9 000					0		
17-08	Évaluation du renforcement des capacités	9 000	40	9 000							
17-04	Rapports nationaux	15 000	56	10 000	5 000						
17-05	Socioéconomie/systèmes de production	12 000	48	12 000							
17-99	Sous-Total	54 000		49 000	5 000						
19	TOTAL DE LA RUBRIQUE	183 100		138 700	44 400				0	0	0
20	CONTRATS										
21	Inventaire/analyse entomologique	20 000		20 000			5 000				5 000

